BULLETIN | 75 | 10

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

DÉCEMBRE 2020

SOMMATRE —

ÉTUDES ET TRAVAUX

- Michel AMANDRY, Fabien PILON, Baptiste PANOUILLOT, Jean-Pierre GARNIER Une monnaie inédite d'Élaea d'Éolide dans un dépôt de monnaies perforées du Haut-Empire trouvé à Reims (Marne)
- 383 Olivier MICHEL Une surprenante liaison de coins dans le monnayage armoricain primitif
- 389 Fabien PILON, Baptiste PANOUILLOT Réforme et rognage de la monnaie de bronze en Occident durant l'usurpation de Maxime : le témoignage d'une bourse découverte à Reims (Marne)
- 396 Thomas FAUCHER Les archives Jungfleisch et le projet *Numismates*

CORRESPONDANCES

- 404 Jean-Albert CHEVILLON, Anthony LILLAMAND Quelques oboles de Marseille à l'ethnique avec le A du revers apposé après la frappe
- 407 Jean-Claude RICHARD RALITE Le trésor de monnaies de la République romaine et du Haut Empire découvert en 1839 à Gémenos (Bouches-du-Rhône)
- Philippe DELAYGUES Quand un denier de Strasbourg devient un fanon de Pondichéry pour circuler aux îles orientales françaises

SOCIÉTÉ

415 Compte rendu de la séance du 05 décembre 2020

PROCHAINES SÉANCES —

SAMEDI 09 JANVIER 2021 - 14h00 - par visioconférence SAMEDI 06 FÉVRIER 2021 - 14h00 - par visioconférence SAMEDI 06 MARS 2021 - 14h00 - INHA

ÉTUDES ET TRAVAUX

Michel AMANDRY*, Fabien PILON**, Baptiste PANOUILLOT^Δ, Jean-Pierre GARNIER^{ΔΔ} **Une monnaie inédite d'Élaea d'Éolide dans un dépôt de monnaies perforées du Haut-Empire trouvé à Reims (Marne)**

Après une première phase de réaménagement paysager des Promenades de Reims (Marne), espace vert de plus de cinq hectares proche du cœur de l'antique *Durocortorum*, deux diagnostics archéologiques puis une fouille préventive se sont succédés entre janvier 2018 et mai 2019. Ces opérations ont toutes été conduites par le Service Archéologie du Grand Reims sous la direction de Baptiste Panouillot¹.

La fouille préventive s'est organisée en trois grandes zones (figure 1), couvrant une superficie proche de 10 300 m².

La première (Z. 1) n'a révélé que des éléments contemporains sur une emprise de 5 700 m², du fait de la faible profondeur des terrassements.

Les suivantes (Z. 2, Z. 3) s'étalent quant à elles sur 4 600 m². Les vestiges mis au jour s'organisent en sept grandes phases chronologiques s'articulant entre l'Antiquité et l'époque contemporaine. Les plus anciens, datés entre la fin du ler siècle av. J.-C. et la première moitié du Ier siècle apr. J.-C., consistent en fosses d'extraction de craie (substrat géologique local), fossés parcellaires et habitations en matériaux périssables. La phase suivante voit se densifier l'occupation qui s'organise désormais en îlots, desservis par un réseau de voies et de venelles. Le bâti s'insère alors parfaitement dans le carroyage urbain délimité par les axes antiques et notamment par le cardo maximus, reconnu à l'est de la fouille. Il s'ensuit une redéfinition des espaces associée à une amélioration du niveau de vie de l'habitat, essentiellement visible par la création d'hypocaustes. Un important incendie, perceptible sur plus de la moitié de la surface de la fouille, met fin à cette occupation domestique durant le deuxième tiers du IIIe siècle². Dans les derniers temps de la période antique, le secteur n'est plus loti, tandis que le cardo maximus est largement agrandi. De l'époque médiévale ne subsistent que le fossé du système défensif de la ville ainsi qu'une portion du Palais des archevêques qui intègre la Porte de Mars à ses murs. Les périodes suivantes sont marquées par les aménagements des Promenades.

Bien que diachroniques, les occupations antiques sont largement représentées dans ce secteur, car la proximité immédiate du système défensif tardif (fin IIIe-début IVe siècle) fait que les îlots d'habitation ont été moins déconstruits. La très bonne préservation des vestiges s'illustre par la présence d'élévations de murs hautes de

- * Membre titulaire et ancien président de la SFN; mamandry@noos.fr
- ** Membre correspondant de la SFN; UMR 7041 ArScAn, Équipe Archéologie de la Gaule et du Monde antique ; fabien.pilon@wanadoo.fr
- Grand Reims, Service Archéologie, Direction de l'Urbanisme, de la Planification, de l'Aménagement et de l'Archéologie; baptiste.panouillot@grandreims.fr
- ΔΔ Membre honoraire et ancien président de la SFN; jpgarnier-exp@orange.fr
- 1. PANOUILLOT, POUPON 2018; 2019.
- 2. Cette datation résulte de l'étude céramologique réalisée par Pauline Denat-Simon (Grand Reims).

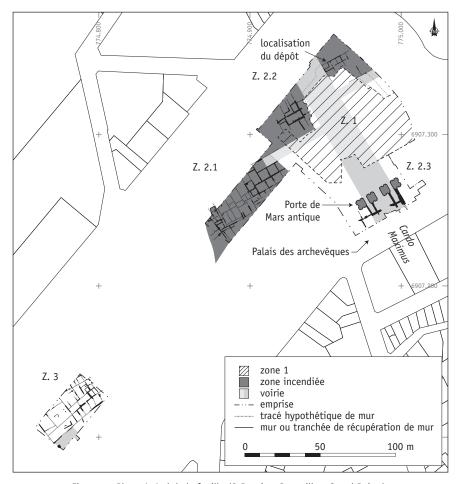


Figure 1 - Plan général de la fouille (© Baptiste Panouillot, Grand Reims).

0,5 à 1,0 m recouvertes d'enduits peints, mais aussi par la découverte de témoins nombreux et variés de la vie domestique : verrerie, tabletterie, outils, etc. La zone Z. 2.2 (figure 1), dont provient le dépôt monétaire objet de la présente étude³, bénéficie quant à elle d'excellentes conditions de conservation grâce aux importantes couches de démolition s'ensuivant de l'incendie. Celles-ci ont en effet été maintenues en place afin d'asseoir les nouveaux niveaux de circulation du cardo⁴ (US 20459, 20460 et 20522 :

- 3. Jean-Marc Doyen a recensé 31 trésors d'époque romaine mis au jour à Reims entre 1829 et 2004 (DOYEN 2008, p. 424-511). Trois nouveaux dépôts de deniers et d'antoniniens étant en cours d'étude (Reims 32 à 34), et une bourse de la fin du IVe siècle (Reims 35) étant publiée dans ce même numéro du BSFN, le dépôt présenté ici s'appellera donc Reims 36.
- 4. La bourse Reims 35 figurait dans ces niveaux tardifs du cardo.

figure 2). L'US 20372, qui se compose de gravats (carreaux de terre cuite, tuiles, pierres), est l'une de ces couches de destruction que surmonte le *cardo* réaménagé. Elle recouvre un niveau charbonneux résultant du sinistre du deuxième tiers du IIIe siècle dans lequel le petit dépôt Reims 36 a été mis au jour (figure 2).

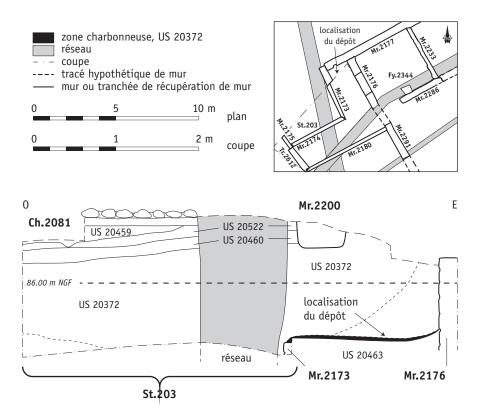


Figure 2 - Plan et coupe localisant le dépôt Reims 36 (© Baptiste Panouillot, Grand Reims).

Celui-ci comprend sept grands et moyens bronzes du Haut-Empire pour une valeur proche de 5 sesterces, soit un peu plus d'un denier, ainsi que quelques objets non monétaires eux aussi en alliage cuivreux : un anneau (ou une bague) très altéré par l'incendie ; une applique représentant un aigle tenant dans son bec ce qui pourrait être une couronne de lauriers ; une clochette ; une poignée de petit format (figure 3). Au moment de sa découverte, l'ensemble formait un bloc compact noyé dans ses produits de corrosion, évoquant un contenant en matières périssables, un coffret en bois par exemple.



Figure 3 - Objets en alliage cuivreux associés aux monnaies (© Tom Menant, Grand Reims).

Les dates estimatives de perte⁵ de ces sept monnaies, peu à fortement usées, permettent de situer la constitution du dépôt dans la première moitié du IIIe siècle, en parfaite cohérence avec la survenance de l'incendie (ca 230-260).

Tous ces bronzes présentent la particularité d'être troués, chacun avec une perforation unique réalisée au-dessus du crâne de la figure impériale, sous le menton ou bien derrière la nuque. Le Dictionnaire de Numismatique estime que cette pratique affectait en général un numéraire démonétisé et visait, parmi d'autres fonctions, à le consacrer aux dieux, sans exclure toutefois d'autres usages plus pratiques⁶. Dans l'Antiquité, on retrouve souvent les monnaies trouées en contexte funéraire, mais pas uniquement; il s'agirait alors d'amulettes ou de talismans auxquels seraient

- 5. Pour la définition de ce paramètre et son mode d'estimation, voir PILON 2019.
- 6. AMANDRY et al. 2001, p. 589.

attribuées des vertus magiques de pouvoir et/ou de protection, pour les vivants comme pour les morts⁷. Dans le cas de ce dépôt, la perforation pouvait permettre d'assembler les monnaies au moyen d'une ficelle. Toutefois, elle a pu avoir des conséquences sur la valeur de ce numéraire et notamment sur la conservation, ou non, de son pouvoir libératoire.

Six de ces sept grands et moyens bronzes sont issus de la *moneta* de l'*Urbs*. Il s'agit de trois sesterces respectivement frappés aux effigies de *Diva Faustina* I, Lucius Verus et *Divus Verus*, ainsi que de trois as : un pour Domitien, un autre pour Trajan, et un troisième non identifié (figure 4).

1. Domitien

As, Rome, 84-85

D/ [IMP CAES] DOMITIAN A[VG GERM COS X(?I)] : buste nu, lauré à dr.

R/ [...]: fruste.

RIC II/1, ?; 6,85* g; percée sous le menton; Inv. OI 64.

2. Trajan

As, Rome (?), 116-117

D/ [...]: effigie à dr.; contremarque (bucrane).

R/ [...]: fruste.

RIC II, ?; 5,03* g; percée sous le menton; Inv. OI 66.

3. Antonin pour Diva Faustina I

Sesterce, Rome, 141-161

D/ [DIVA AVGVSTA FAVSTINA] : buste drapé à dr., avec stéphané et voile.

R/ Exergue [EX S C]: l'impératrice, voilée et tenant un sceptre de la main dr., assise à g. dans une voiture conduite par deux éléphants menés chacun par un cornac.

RIC III, 1140b; BANTI III-1, 71-72; 20,77* g; percée devant le buste; Inv. OI 68.

4. Marc Aurèle pour Lucius Verus

Sesterce, Rome, 162-163

D/ [IMP] CAES L AVREL - VERVS AVG : buste radié à dr., avec cuirasse et paludamentum, vu de trois quarts en arrière.

R/ TR POT III - COS II Ŝ C; exergue FORT RED: Fortuna assise à g., tenant un gouvernail posé à terre de la main dr. et une corne d'abondance de la main g. RIC III, -; BANTI III-2, 68; 24,33* g; percée au-dessus du crâne; Inv. OI 69.

5. Marc Aurèle pour Divus Verus

Sesterce, Rome, 169

D/ [DI]VVS - VE[RVS] : buste nu, tête nue à dr.

R/ CONSECRA[TIO]; exergue [S C]: l'empereur assis à dr. dans une voiture conduite par un quadrige d'éléphants menés chacun par un cornac.

RIC III, 1507; 22,00* g; percée derrière la nuque; Inv. OI 65.

6. Monnaie fruste Haut-Empire

As, atelier indéterminé, ca 50-150

D/ [...] : effigie à dr.

R/ [...]: fruste.

6,98* g ; percée derrière la nuque ; Inv. OI 67.

7. DOYEN 2013.

On remarque dans ce groupe la présence de deux monnaies de consécration figurant un membre de la famille impériale divinisé, conduit dans une voiture tractée par deux ou quatre éléphants. Le sesterce de Lucius Verus est peu commun, car il est inconnu du *RIC* et Alberto Banti n'en répertorie que deux exemplaires. Toutefois, la rareté et l'iconographie ne semblent pas avoir été des critères de choix, puisque ces pièces sont associées à trois *asses* particulièrement usés.

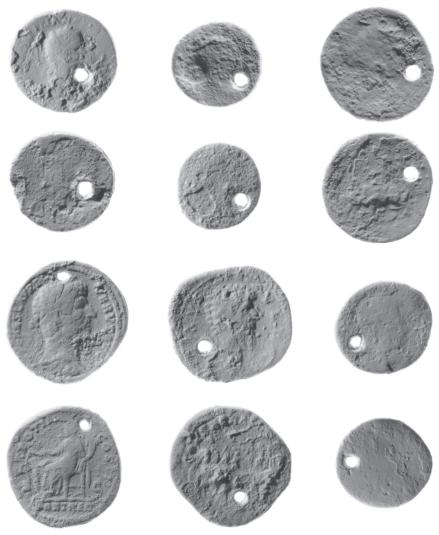


Figure 4 - Les six bronzes romains impériaux du dépôt (© Dominique Biasi).

Quant à la septième monnaie, il s'agit d'un grand bronze dont l'épiderme était extrêmement corrodé. Mais des moulages réalisés avant restauration permettaient déjà d'identifier l'empereur au droit comme étant Marc Aurèle (figure 5a), puisque l'on pouvait lire AY KAI M AY-P ANT[], soit Autokratôr Kaisar Markos Aurelios Antôninos. Le revers restait mystérieux, les seules lettres lisibles]TPA[introduisant le nom d'un Stratègos, sans ethnique lisible. Il fallait donc s'en remettre au type de revers, montrant un personnage masculin sacrifiant au-dessus d'un autel devant un arbre. La solution du problème est venue des *indices* du RPC Online⁸, car ce type de revers est connu pour la cité d'Élaea / Élaia, le port de Pergame, à l'embouchure du Caïque (l'actuel Bakırçay). On le trouve sous le règne de Trajan Dèce frappé avec au droit, soit Étruscilla⁹, soit Herennius Etruscus¹⁰.

La restauration mécanique de la pièce (figure 5b-c), due au talent de Jean-Pierre Garnier, a permis de faire apparaître la légende complète du droit et le début de la légende de revers : [ΕΠΙ] CTPA AI ΠΛΟ[], mais pas l'ethnique. Toutefois la confirmation de l'attribution de cette monnaie à Élaea / Élaia vient du fait qu'elle est de même coin de droit qu'un exemplaire clairement attribuable à Élaea / Élaia signée du stratège Ai(lios?) Plokamos¹¹. Ce coin de droit, du reste, est partagé avec la cité de Pordosilène / Porosélène, petite île faisant partie des Hékatonnèses, entre Lesbos et la côte d'Asie Mineure¹².

En définitive, la description de cette monnaie est la suivante :

- D/ AY KAI M AY-P ANTΩNINOC, buste tête nue, drapé et cuirassé, de Marc Aurèle à droite, vu de trois-quarts en arrière.
- R/ [ΕΠΙ] CTPA AI ΠΛΟ[KAMOY ΕΛΑΙΤΩΝ], personnage masculin en habit militaire, sacrifiant avec une patère au-dessus d'un autel allumé en face d'un arbre, tenant une épée dans sa main gauche.

31-33 mm; 19,08 g; 12 h.

La scène de revers est difficile à interpréter : il s'agit de toute évidence d'une scène de piété se déroulant certainement dans un lieu sacré, mais le personnage masculin est-il une figure mythique ou historique, l'empereur peut-être ? On ne sait.

Cette monnaie n'est pas la seule de cette cité d'Éolide à avoir voyagé: un exemplaire sans portrait impérial de l'époque des Sévères a été trouvé près de Namur¹³ et un bronze de Crispine à Carnuntum¹⁴. Comme l'avait constaté Marc Bar, la période particulièrement favorable à l'arrivée de monnaies provinciales romaines d'Asie Mineure est celle des Sévères¹⁵. Ces monnaies ont probablement voyagé avec des militaires et on ne s'étonnera donc pas de la présence de cette pièce à Reims, capitale de la Gaule Belgique et important centre d'administration, locale et impériale.

^{8.} https://www.rpc.ashmus.ox.ac.uk; les auteurs remercient Jérôme Mairat dans la recherche de correspondances avec ce bronze rémois.

^{9.} RPC IX, 558.

^{10.} RPC IX, 559.

^{11.} https://www.rpc.ashmus.ox.ac.uk/type/37227.

^{12.} KRAFT 1972, p. 192, 4a-b, Tafel 93.

^{13.} BAR 1991, p. 95, Namur 48.03.

^{14.} BAR 1991, p. 95-96.

^{15.} BAR 1991, p. 185.



Figure 5 - La monnaie Élaea / Élaia avant (a) et après (b, c) nettoyage fin (a, b : © Dominique Biasi ; c : © Jean-Pierre Garnier, × 1,5).

Bibliographie

BANTI III.1 : A. BANTI, Sesterzi e medaglioni classificati secondo il sistema Cohen. I Grandi Bronzi Imperiali: Faustina I-Marcus Aurelius, Firenze, 1985, 353 p.

BANTI III.2: A. BANTI, Sesterzi e medaglioni classificati secondo il sistema Cohen. I Grandi Bronzi Imperiali: M. Aurelius et Faustina II, et L. Verus, et Commodus, Firenze, 1985, 277 p.

RPC IX: A. HOSTEIN, J. MAIRAT, The Roman Provincial Coinage. From Trajan Decius to Uranius Antoninus (AD 249-254), London / Paris, 2016, 2 vol.

AMANDRY et al. 2001: M. AMANDRY, M. DHÉNIN, M. POPOFF, Fr. THIERRY, Chr. VELLET, Dictionnaire de numismatique, Paris, 2001, 628 p.

BAR 1991: M. BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique, Bruxelles, 1991.

DOYEN 2008 : J.-M. DOYEN, Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherche sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 100, 2 et 4, 2008, 624 p.

DOYEN 2013: J.-M. DOYEN, Entre amulettes et talismans, les monnaies trouées: ce qui se cache sous les apparences, JAN, 3, p. I-XXXIX.

Kraft 1972: K. Kraft, Das System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien, Berlin, 1972. Panouillot, Poupon 2018: B. Panouillot, Fr. Poupon, Reims, Promenades est, Rapport de diagnostic, SRA Grand Est, 2018, 171 p.

PANOUILLOT, POUPON 2019: B. PANOUILLOT, Fr. POUPON, Reims (Grand-est), Réaménagement des Promenades ouest, Rapport final d'opération, Grand Reims, SRA Grand Est, 2019, 111 p.

PILON 2019: F. PILON, «Date Estimative de Perte» et «Datation Numismatique»: deux outils numismatiques pour la datation des contextes archéologiques gallo-romains, dans Contextes et contextualisation de trouvailles monétaires. Actes du sixième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Genève, 5-7 Mars 2010), FREY-KUPPER S., STANNARD Cl., WOLFE-JACOT N. (dir.), Lausanne, 2019, p. 27-44.

Olivier MICHEL*

Une surprenante liaison de coins dans le monnayage armoricain primitif

La méthode d'étude des liaisons de coins est surtout utilisée dans le monnayage antique, plus rarement au Moyen Âge, pour déterminer l'établissement d'une chaîne de liens visant à reconstituer l'enchaînement d'une fabrication¹. Colbert de Beaulieu l'a régulièrement utilisée dans l'étude des nombreux trésors armoricains qu'il a publiés, allant même plus loin pour analyser l'évolution des mêmes coins, méthode qu'il a baptisée « charactéroscopie ». L'étude des liaisons de coins permet ainsi de regrouper des émissions, parfois de les séquencer au sein d'une trouvaille. Il est toutefois plus rare de trouver des liaisons entre des monnaies classiquement attribuées à des peuples éloignés, ce qui est pourtant l'objet de cette publication.

La série du monnayage « à la cavalière armée »

Ce monnayage dénommé ainsi du fait de la présence au revers d'un personnage armé d'une lance ou d'une épée et d'un bouclier, vraisemblablement féminin car présentant ce qui ressemble à une poitrine, porte au droit un portrait de type apollinien lauré. Selon l'objet situé sous le cheval, il comprend deux types distincts :

- le type « à la cavalière armée et au foudre » (figure 1), dont seuls des statères semblent connus :
- le type « à la cavalière armée et à la lyre » (figure 2), dont on connait des statères et des quarts de statères.
- * Doctorant, centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest; numisren@yahoo.fr
- 1. AUBIN et al. 2009-2010.





Figure 1 - Statère «à la cavalière armée et au foudre» (8,5 g ; 23 mm ; × 1,5).









Figure 2 - Statère (7,19 g ; 23 mm) et quart de statère (1,75 g ; 16 mm) « à la cavalière armée et à la lyre ».

Si la série au foudre, considérée comme la plus ancienne, est régulièrement attribuée aux Redones, ce n'est plus le cas de la série au foudre. L'avis de Muret et Chabouillet², de La Tour³ et plus récemment de Delestrée et Tache⁴, est remis en cause par de Jersey⁵ dès 1994. L'hypothèse d'une émission par une peuplade de l'Avranchin est maintenant retenue même par Delestrée⁶, ainsi que par Nieto-Pelletier⁻ dans une publication récente. En effet, la localisation des trouvailles se situe principalement dans le sud du département actuel de la Manche et dans le nord de l'Ille et Vilaine⁶.

Une double liaison de coins

C'est essayant de faire le recensement de ce monnayage « à la lyre » que l'auteur a trouvé un exemplaire (figure 3) de cette série au musée municipal de Péronne, dans les collections léguées par Alfred Danicourt.





Figure 3 - Statère de la collection Danicourt (© Musée municipal de Péronne).

- 2. MURET, CHABOUILLET 1889.
- 3. LA TOUR 1892.
- 4. Delestrée, Tache 2004.
- JERSEY 1994.
- 6. Delestrée 2013.
- 7. NIETO-PELLETIER et al. 2014.
- 8. JERSEY 1994.

La ressemblance des deux monnaies a conduit à regarder de plus près les deux monnaies en les comparant et à essayer de déterminer si elles sortaient d'un même coin de droit ou de revers.

De nombreux points de similitude (figure 4) existent aux droits ces deux monnaies, à savoir l'extrémité inférieure de la couronne de lauriers, l'agencement de la boucle d'oreille et des globules terminaux de la mèche de cheveux la plus basse, le massif maxillo-nasal, ainsi que la présence d'une mèche de cheveux de forme inhabituelle et un écartement caractéristique de deux feuilles de la couronne de lauriers.



Figure 4 - Zones caractéristiques de similitude des droits.

De même, les deux revers ont été comparés et mettent en évidence, eux aussi, de nombreuses similitudes (figure 5) dans l'agencement du motif en « Y » et le pied antérieur droit du cheval, celui des globules représentant le pied de la cavalière et le sommet de la lyre... Même si quelques différences peuvent être évoquées quant au bras de la cavalière et l'oreille du cheval, elles pourraient être expliquées soit par une frappe malvenue ou une usure de la monnaie.



Figure 5 - Zones caractéristiques de similitude des revers.

Nous sommes donc en présence d'une double liaison de coins, tant de droit que de revers, de ces statères à la cavalière armée à la lyre, observation d'autant plus remarquable que ces monnaies ne sont pas fréquentes, même si elles ne sont pas aussi rares que le type au foudre.

Une autre liaison de coins pour le droit

En recherchant d'autres exemplaires de ce type, notre attention a été retenue par un statère présentant un droit très ressemblant (figure 6). Ce statère attribué aux Redones figurait dans la Vente sur offres 28 du 10 mars 2015 de la maison iNumis°, n° 72, page 24 du catalogue. Cette monnaie de 7,11 g et de 22,7 mm de diamètre a été retirée de la vente, du fait d'un doute sur son authenticité.



Figure 6 - Statère attribué aux Redones (VsO iNumis 18).

Là encore, la comparaison des monnaies a mis en évidence une frappe par le même coin que les deux monnaies précédentes : il existe des similitudes pour chacun des points particuliers mis en évidence pour les deux monnaies précédentes, même si le centrage de la frappe n'est pas identique.



Figure 7 - Droit des trois statères.

Ainsi, puisque l'authenticité de la monnaie de la collection Danicourt ne saurait être mise en doute, les deux autres exemplaires sont eux aussi authentiques, puisque frappées avec le même coin!

Voici donc trois exemplaires de rares monnaies armoricaines issues d'un même coin de droit, fait exceptionnel en dehors d'un trésor. En effet, celui-ci regroupe des monnaies circulant dans une même aire géographique dans un espace de temps assez limité et présente souvent des monnaies de type identique, présentant parfois des liaisons de coins. Dans le cas de ces trois monnaies, elles sont situées dans des collections très éloignées dans le temps (la collection Danicourt remonte au milieu du XIXº siècle) et dans l'espace (Péronne est très éloigné de la zone d'influence des Redones et aucune indication de provenance n'est indiquée dans la notice de cette monnaie) et seule la curiosité de l'auteur a permis de les comparer, grâce à l'internet.

9. Photos aimablement fournies par M. S. Sombart, d'iNumis, que l'auteur tient ici à remercier.

Une liaison de coins atypique

Malgré le caractère exceptionnel d'une liaison de coins sur trois monnaies dispersées, l'élément le plus remarquable de cette série de liaison de coins se rattache au revers de la monnaie iNumis (figure 6).

En effet, alors que l'on aurait pu s'attendre à un type « à la cavalière armée à la lyre », c'est un tout autre revers que nous découvrons. Il ne s'agit plus d'une cavalière armée, mais d'un aurige qui tient les rênes d'un androcéphale de la main gauche, un stimulus lié à un vexillium dans la droite. Sous l'androcéphale, au lieu d'une lyre, se trouve un personnage ailé allongé vers la droite.

Ce revers est classiquement attribué aux Vénètes, mais plus récemment, surtout lorsque la tête du droit est surmontée d'un cheval marin, il est question de peuples de la Loire moyenne, voire des Andécaves (figure 8).



Figure 8 - Statère au cheval marin en cimier et au personnage ailé couché (7,36 q ; 21 mm).

Ainsi, nous nous trouvons en présence d'un droit couplé à deux revers très différents (figure 9), généralement attribués à des peuplades éloignées, l'une de l'Avranchin et l'autre de la Loire moyenne. Une nouvelle fois, nous nous trouvons en présence d'une monnaie hybride, comme ce fut le cas pour le statère d'argent du trésor de Saint-Aubin du Pavail¹⁰ (au lieu-dit Piolane), déjà connu par un exemplaire¹¹ provenant vraisemblablement du trésor d'Amanlis, alliant un droit des Vénètes à un revers des Redones (figure 10) et l'autre statère¹², en or celui-ci, couplant un droit des Aulerques Diablinthes à un revers des Redones (figure 11).



Figure 9 - Les deux revers associés au même droit.

- 10. NIETO-PELLETIER et al. 2014.
- 11. FONTENOY 1995.
- 12. MICHEL 2018.





Figure 10 - Statère Vénètes / Redones (6,55 q ; 25 mm).





Figure 11 - Statère Aulerques Diablinthes/Redones (7,18 g ; 22 mm).

Dans ces conditions se pose la question de leur lieu de fabrication. L'hypothèse d'un atelier monétaire unique, peut-être civique, n'est guère vraisemblable. Elle signifierait que des peuples éloignés aient fait frapper des monnaies d'un type particulier en un lieu distant de plusieurs centaines de kilomètres. L'existence d'un tel atelier monétaire capable de travailler au bénéfice des Redones, des Vénètes, des Aulerques Diablinthes et de peuples de la Loire moyenne n'est guère vraisemblable, car supposant le déplacement sur de longues distances du métal à monnayer et, dans une certaine mesure, la reconnaissance d'une autorité centrale dont la preuve n'a jamais été faite.

L'autre hypothèse soulevée par ces monnaies hybrides est celle d'un atelier mobile, mis en œuvre par un monétaire itinérant travaillant à la demande. Elle est maintenant évoquée par de nombreux auteurs, Aubin¹³, Delestrée¹⁴, Lauwers¹⁵, Nieto-Pelletier¹⁶, notamment, et nous-mêmes y avons déjà souscrit¹⁷.

Conclusion

La découverte d'une série exceptionnelle de trois exemplaires de statères armoricains de même coin de droit, dispersés dans des collections éloignées, a permis la mise en évidence d'un nouvelle monnaie hybride. Cette monnaie associe le droit d'un statère à la cavalière armée et à la lyre, généralement attribué à une peuplade de l'Avranchin, à un revers à l'androcéphale au personnage ailé couché, évoqué pour les Vénètes, mais aussi pour une peuplade de la Loire moyenne. Cette nouvelle découverte vient renforcer l'hypothèse d'ateliers monétaires itinérants dans l'Armorique du IIe siècle avant notre ère.

Bibliographie

Aubin 2010 : G. Aubin, Liaisons de coins et or gaulois, RN, 166, 2010, p. 51-70. Aubin, Lambert 2006 : G. Aubin, C. Lambert, Parentés stylistiques, graveurs et ateliers dans le monnayage celtique de l'Ouest, BSFN, 61-06, 2006, p. 114-121.

- 13. AUBIN 2010.
- 14. Delestrée 2017.
- 15. LAUWERS 2015.
- 16. NIETO-PELLETIER et al. 2014.
- 17. MICHEL 2018.

Aubin *et al.* 2009-2010 : G. Aubin, J.-N. Barrandon, Cl. Lambert, Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié, *Trésors monétaires*, XXIV, Paris, 2009-2010, p. 1-90.

DELESTRÉE 2013: L.P. DELESTRÉE, La série armoricaine à la cavalière armée et à la lyre : nouveaux apports, *OMNI*, 6, 2013, p. 37-40.

DELESTRÉE 2017, L.P. DELESTRÉE, Les pouvoirs émetteurs en Gaule, des origines à l'époque augustéenne, RBN, 163, 2017, p. 1-26.

DELESTRÉE, TACHE 2008: L.P. DELESTRÉE, M. TACHE, Nouvel Atlas des monnaies gauloises, II, Saint-Germain-en-Laye, 2008.

GENECHESI *et al.* 2017 : J. GENECHESI, St. MARTIN, S. NIETO-PELLETIER, Pour une approche genrée des monnayages celtiques : iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer, *BSFN*, 72-10, 2017, p. 400-407.

JERSEY 1994: Ph. DE JERSEY, Coinage in iron age Armorica, Oxford, 1994.

LA TOUR 1892: H. DE LA TOUR, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 1892.

Lauwers 2015: Chr. Lauwers, Coins et ateliers monétaires celtes: de l'oppidum aux artisans itinérants, RBN, 161, 2015, p. 55-72.

MICHEL 2018: O. MICHEL, Un statère d'or inconnu attribué aux Redones grâce à un quart de statère d'or inédit, BSFN, 73-08, 2018, p. 370-375.

MURET, CHABOUILLET 1889: E. MURET, A. CHABOUILLET, Monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, Paris, 1889.

NIETO-PELLETIER 2014: S. NIETO-PELLETIER, Le dépôt monétaire gaulois de Piolaine (Ille-et-Vilaine): deux exemplaires en billon de type hybride?, BSFN, 69-09, 2014, p. 264.

Fabien PILON*, Baptiste PANOUILLOT**

Réforme et rognage de la monnaie de bronze en Occident durant l'usurpation de Maxime : le témoignage d'une bourse découverte à Reims (Marne)

La ville de Reims (Marne) a engagé un ambitieux programme de revalorisation de l'espace s'étendant à l'ouest de son centre ancien. Le réaménagement des Promenades participe à ce vaste projet baptisé *Reims Grand Centre* (2015-2021).

C'est dans ce cadre qu'un diagnostic archéologique a été réalisé en 2018 sur le site des Promenades est, localisé à environ 600 m du *forum* de l'antique *Durocortorum* et à proximité immédiate du *cardo maximus* et de la porte de Mars. L'opération, conduite par Baptiste Panouillot, a couvert un espace de 2,6 hectares où huit tranchées ont été placées (figure 1). Celles-ci ont révélé un important mitage des occupations antiques et médiévales par des fosses modernes et contemporaines. Mais les vestiges galloromains – murs, sols, voirie – ont été moins impactés grâce à la proximité immédiate des systèmes défensifs du Bas-Empire et du Moyen Âge. Tel est tout particulièrement le cas pour la tranchée TR.8 qui est celle ayant livré le plus de mobilier, dont le trésor objet de cet article¹.

^{*} Membre correspondant de la SFN; UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA; fabien.pilon@wanadoo.fr

^{**} Grand Reims, Service Archéologie, Direction de l'Urbanisme, de la Planification, de l'Aménagement Urbain et de l'Archéologie ; baptiste.panouillot@grandreims.fr

Jean-Marc Doyen a recensé 31 trésors d'époque romaine à Reims (Doyen 2008, p. 424-511). Trois nouvelles occurrences étant en cours d'étude, le trésor publié ici sera incrémenté Reims 35.

La majorité des niveaux archéologiques rencontrés sont attribuables à la période gallo-romaine, et plus précisément à deux grandes phases (figure 1). La première, liée à une occupation sous forme d'îlots d'habitation, s'achève par un important incendie (ca 230-260). L'unité stratigraphique qui le caractérise est scellée par des gravats de démolition qui sont datés, par la céramique, entre la fin du IIIe et le ve siècle (US 8005)². La seconde phase correspond quant à elle à un état de voirie qui clôture l'habitat antique (Ch.809, US 8029).

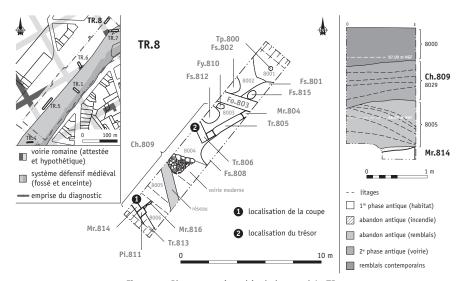


Figure 1 - Plan et stratigraphie de la tranchée TR.8 (© Baptiste Panouillot, Grand Reims).

D'un point de vue numismatique, le diagnostic a livré 46 monnaies antiques, dont 40 petits bronzes qui étaient dispersés sur moins de 0,25 m², entre deux recharges de sol en craie de la chaussée Ch.809³. Ce groupe constitue de toute évidence une petite bourse (figure 2).

Seule une césure inhabituelle GLORIA RO-M-ANORVM mérite d'être signalée (nº 16) ainsi que l'unique aes 2, frappé à l'effigie de Maxime entre 383 et 385 (nº 28) et qui en constitue aussi le *terminus post quem*. Or ces deux spécimens ont été volontairement rognés (figure 3), tout comme dix autres assurément et sept autres potentiellement, soit entre 25 et 43 % du trésor. L'opération a été effectuée par des réductions de diamètre plus ou moins régulières ou par des enlèvements ponctuels de matière.

- 2. PANOUILLOT, POUPON 2018.
- 3. Quatre étaient encore liés par l'oxydation (nos 15 et 21, 18 et 19).

| Dénomination | | Nombre | % | Remarques | | |
|---|----------|------------------------------|-------------------|--|--|--|
| Antoninien | | 1 | 2,5 | Officiel | | |
| Nummus | | 5 | 12,5 | 1/96 (2), 1/132 (1), 1/192 (1) de livre + 1 imitation mi-IVe s. | | |
| Aes 3 | | 21 | 52,5 | 1/132 de livre ; au moins 18 d'époque valentinienne | | |
| Aes 2 | | 1 | 2,5 | 1/60 de livre | | |
| Petit bronze fruste | ! | 12 | 30,0 | nº 35 frappé sur un boudin (Ø 8,1-9,4 mm ; ép. 3,4 mm) | | |
| Catalogue (masses e | n g ;* = | monnaie incon | nplète ; (R) = ro | gnée) | | |
| Divus Claudius | 1 | Antoninien, | Rome, 270-271 | RIC V/1 ^a , 1278; 1,23* (R) | | |
| Constantin I ^{er} | 2 | Nummus, Lyc | n, 321 | RIC VII, 102; 2,46 | | |
| Constantin II | 4 | Nummus, Arl | es, 332-333 | RIC VII, 366; 1,78 | | |
| Constantin I ^{er} ou un de ses fils | 3 | Nummus, ate | lier ?, 335-341 | RIC ? (Gloria exercitus 1 enseigne); 1,19 | | |
| Théodora | 5 | Nummus, Trè | ves, 336-340 | RIC ? (Pietas romana) ; 1,05* (R) | | |
| Imitation mi-IVe s. | 6 | Aes 4, ca 340- | 366 | Gloria exercitus ; 1,06 | | |
| Valentinien I ^{er} 7 8 | | Aes 3, Lyon, 367-375 | | RIC IX, 20a xxviii b; 2,06 | | |
| | | Aes 3, Aquilée, 367-375 | | RIC IX, 12a xiva/b; 2,37 | | |
| Valens | 9 | Aes 3, Trèves, 364-367 | | RIC IX, 7b iiib ; 1,91 | | |
| | 10 | Aes 3, Lyon, 3 | 364-375 | RIC IX, 12/21a; 2,28 | | |
| | 11 | Aes 3, Arles, 3 | 367-375 | <i>RIC</i> IX, 17b ixb ; 2,06 | | |
| | 12 | Aes 3, Rome, | 367-378 | <i>RIC</i> IX, 17b/24b xiib; 2,38 | | |
| | 13 | Aes 3, Aquilé | e, 364-367 | <i>RIC</i> IX, 7b ixa/b; 2,01 | | |
| | 14 | Aes 3, Aquilé | e, 367-375 | RIC IX, 12b xvia/b; 1,97 | | |
| | 15 | Aes 3, atelier | ?, 364-378 | RIC ? (Securitas reipublicae) ; 1,91* (R ?) | | |
| | 16 | Aes 3, atelier | ?, 364-378 | RIC ? (Gloria romanorum) ; 1,53* (R) | | |
| Gratien | 17-22 | Aes 3, Arles, 367-375 | | RIC IX, 15 xb/xivc: 2,58, 2,36, 2,06, 1,92, 1,82 et 15 xiic/xiiic: 1,87* (R) | | |
| | 23 | Aes 3, Lyon, 364-378 | | RIC ? (Securitas reipublicae) ; 1,88 | | |
| Empereur indéterminé | 24 | Aes 3, atelier ?, 364-378 | | RIC ? (Securitas reipublicae) ; 0,82* (R) | | |
| inacter mine | 25-27 | Aes 3, atelier ?, 364-388 | | RIC ? (Gloria romanorum); 1,82* (R), 1,76, 1,19* (R) | | |
| Magnus Maxime | 28 | Aes 2, atelier ?, ca 383-385 | | RIC ? (Reparatio reipub) ; 4,27* (R) | | |
| Monnaies frustes | 29-40 | Petit bronze, ca 337-378 | | 1,92* (R?), 1,57* (R?), 1,54* (R?), 1,47*, 1,32 (R), 1,26* (R?), 1,19, 1,16* (R?), 0,94, 0,79* (effig constantinienne; R), 0,51* (R?), 0,22* | | |

Figure 2 - Composition de la bourse Reims 35 (© Fabien Pilon).



Figure 3 - Monnaies rognées dans Reims 35 (© Fabien Pilon).

Pour Roland Delmaire, la pratique du rognage « est postérieure au développement des aes 4, c'est-à-dire à 388, et sans doute aussi postérieure à la loi de 395⁴ qui retire de la circulation la pecunia maiorina au profit du seul centenionalis »⁵. Elle perdure dans la première moitié du ve siècle comme l'illustre le dépôt d'Argelliers, daté de 420-450, qui comprend 25 % d'exemplaires altérés par cisaillement⁶. Daniel Gricourt estime que le phénomène a été d'usage dans toutes les périodes de disette pécuniaire, mais qu'elle a atteint des niveaux paroxystiques au début du Haut-Empire, jusqu'à la réforme instaurée par Néron en 64, et dans la première moitié du ve siècle⁷. L'auteur constate qu'elle a été très rare à l'époque valentinienne, mais qu'elle a pu intervenir dès les années 380-400, donc bien avant l'absence de renouvellement des stocks monétaires consécutive à la fermeture des ateliers gaulois en 397-398, puis aux invasions de 406-407.

Or, si l'on considère le numéraire circulant dans le Diocèse des Gaules durant la décennie 380, on constate qu'il se caractérise de façon certaine par :

- des aes 2 au 1/60 de livre et des aes 4 au 1/192, frappés à partir de mi-3818;
- la raréfaction de ces aes 2 au type Reparatio reipub, qui sont thésaurisés;
- la frappe d'imitations de ce numéraire lourd en réaction à la pénurie, qui n'a pu que croître après l'arrêt de leur production dans les ateliers occidentaux, en 385 au plus tard⁹;
- le recyclage d'espèces des règnes antérieurs.

Ce contexte monétaire a donc été propice au développement d'approvisionnements parallèles. Mais les autorités ont privilégié, de toute évidence, la reconversion de *nummi* constantiniens et d'imitations radiées, proches des *aes* 4 par leurs caractéristiques métrologiques, à une vague d'imitations comme celles instaurées dans le dernier quart du IIIe et le milieu du IVe siècle¹⁰. Mais il est également possible que le rognage ait été un autre expédient pour pallier l'insuffisance de la production en numéraire de bronze à cette époque, ce dont la bourse Reims 35 pourrait témoigner si elle s'avérait contemporaine.

- 4. Cod. Theod., IX, 23, 2.
- 5. Delmaire 1983, p. 136.
- 6. HOLLARD 2001, p. 184; cf. figure 4.
- 7. GRICOURT 2009, p. 719-724.
- 8. Depeyrot 1992, p. 79-80, 85; Gricourt 2009, p. 699-703.
- 9. Depeyrot 1992, p. 85.
- 10. PILON 2016, p. 151, 193-197.

Pour situer précisément sa date de perte, au moins quatre critères doivent être considérés au vu de la composition des principaux dépôts valentiniens et post-valentiniens découverts dans le Diocèse des Gaules (figure 4), qui sont relativement rares :

- la présence d'aes 2 : l'exemplaire de Maxime implique une postériorité de Reims 35 à l'arrêt de leur frappe (ca 385), puisque le rognage vise à en réduire la valeur, ainsi qu'une antériorité à l'édit précité d'Arcadius et d'Honorius, promulgué le 12 avril 395, qui supprime la monnaie lourde de la circulation ;
- les taux d'aes 3 au 1/132 de livre et d'aes 4 au 1/252 de livre (*Spes romanorum*, *Victoria auggg* et *Salus reipublicae*): ces derniers sont très certainement absents de Reims 35 malgré la présence de 12 monnaies frustes¹¹, tandis que les aes 3 y représentent entre 64 et 75 % des monnaies exploitables, un taux comparable à ceux observés dans les dépôts datés vers 375. La proportion d'aes 3 stagne ensuite pendant une quinzaine d'années, comme l'illustre la bourse d'Oudenburg II (88,5 %) dont la composition se révèle très proche de celle de Reims 35. Car c'est en 388 que s'amorce le renouvellement du numéraire, avec l'organisation de frappes massives d'aes 4 au 1/252 qui deviennent les espèces en bronze les plus répandues¹². Deux groupes de dépôts se constituent alors : les uns, majoritaires, dotés de quelques pourcents seulement d'aes 3, les autres avec des taux encore élevés (18,8 à 32 %);
- la présence de bronzes antérieurs à 364 : la proportion de 21,4 % dans Reims 35 est comparable à celles des dépôts valentiniens, qui avoisinent 20 % ¹³. Deux groupes apparaissent ensuite à l'époque théodosienne, avec des taux variables.

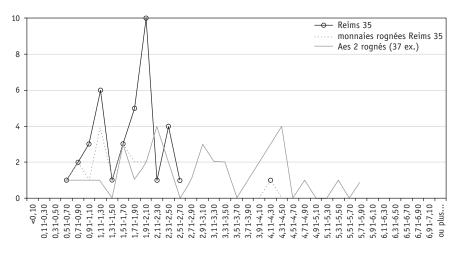
| Trésor | Bibliographie | Nbre | Date | < 364 | 364- 378 | 378- 402 | Rognées |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--------|---------|---------------------------|-------------|-------------|---------|
| | | | | (% monnaies exploitables) | | | |
| Dardilly (Rhône) | AMANDRY, ROYET 1997 | 252 | 374 | 26,8 | 73,2 | * | * |
| Annecy (Haute-Savoie) | Amandry, Serralongue 1997 | 67 | 375 | 39,4 | 60,6 | * | * |
| Vron (Somme) | DELMAIRE, SEILLIER 1981 | 84 | 375 | 7,1 | 92,9 | * | * |
| Oudenburg II, tombe 173 (Belgique) | LALLEMAND 1966, p. 121-129, 133-138 | 88 | 379-383 | 9,2 | 88,5 | 2,3 | ? |
| Helchteren (Belgique) | THIRION 1967, p. 93 | 261 | 395< | 4,3 | 3,1 | 92,6 | 2,3 |
| Clavier I (Belgique) | THIRION 1967, p. 61 | 98 | 400 | 55,3 | 18,8 | 25,9 | ? |
| Linas (Essonne) | DUNET 1984 | 151 | 400 | 12,0 | 5,6 | 82,3 | 19,2 |
| Falaën (Belgique) | Thirion 1967, p. 78 | 92 | 400 | 41,2 | 2,9 | 55,9 | ? |
| Koninksem (Belgique) | KENT 1994, p. CXLVII | 212 | 400 | 50,5 | 1,3 | 29,3 | ? |
| Lier (Belgique) | THIRION 1967, p. 109 | ≈ 4000 | 400 | 0,9 | 0,8 | 98,3 | ? |
| Lutterbach (Haut-Rhin) | KENT 1994, p. CLI | 289 | 405 | 8,3 | 5,9 | 75,4 | ? |
| Grigny (Essonne) | FOUCRAY 1995 | 53 | 400-410 | 14,0 | 30,2 | 55,8 | ? |
| Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) | Delmaire 1983 | 1353 | 410-420 | 7,9 | 2,7 | 89,2 | 2,22 |
| Argelliers (Hérault) | HOLLARD 2001 | 81 | 420-450 | 7,8 | 2,0 | 90,2 | 25,0 |
| Reims 35 | Cette étude | 40 | 385-390 | 21,4 | 75,0 | 3,6 | >25 |

Figure 4 - Trésors postérieurs à 364 issus du Diocèse des Gaules (© Fabien Pilon).

- 11. Sous réserve de trois monnaies frustes de petit diamètre : nos 37 (13 mm), 39 (13,5 mm), 40 (9 mm).
- 12. BASTIEN 1987, p. 90.
- 13. Amandry, Serralongue 1997, p. 142. La moyenne pour Annecy, Dardilly, Vron, Oudenburg II est d'ailleurs de 20,6 %.

Sur la base de ces critères, la perte de la bourse de Reims peut être située en 385-390, ce qui implique un taux de rognage élevé dès alors, supérieur à 25 % en l'occurrence. La bourse d'Oudenburg II pourrait en témoigner aussi, malgré l'absence d'illustrations et de données précises ¹⁴. Toutefois son catalogue indique que 10 monnaies sur 88 sont fragmentées, suggérant un possible taux de rognage d'au moins 11 %. Cette pratique a donc bien été l'un des expédients employés dans le Diocèse des Gaules pour remédier à l'insuffisance de la production en numéraire de bronze durant l'usurpation de Maxime, et ce en complément du recyclage des espèces antérieures et de la mise en circulation d'aes 2 d'imitation.

Si l'on considère maintenant la distribution pondérale du contenu de Reims 35, quatre classes sont envisageables (figure 5). Les monnaies indubitablement ou possiblement rognées relèvent de plusieurs d'entre elles et notamment de la classe C. Or comme le procédé du rognage vise à créer des sous-multiples et des multiples à des espèces ayant cours, à quelle métrologie ces classes pourraient-elles se référer?



| Classe massique | Reims 35 Masse moyenne ± 1 écart-type (g) (nb d'exemplaires exploitables) | Aes 2 rognés (37 ex.) Masse moyenne ± 1 écart-type (g) (nb d'exemplaires) | Taille à la livre (masse équivalente) |
|--------------------|--|---|--|
| A | 4,27 (1) | 3,96 ± 0,84 (21) | ≈ 1/72 (4,48 g) |
| В | 2,07 ± 0,24 (21) | 2,01 ± 0,30(12) | ≈ 1/156 (2,07 g) |
| С | 1,24 ± 0,20 (13) | 1,10 g ± 0,08 (2) | ≈ 1/252 (1,28 g) |
| D | 0,71 ± 0,17 (3) | 0,70 g ± 0,09 (2) | ≈ 1/504 (0,64 g) |

Figure 5 - Histogramme¹⁵ et classes massiques (© Fabien Pilon).

14. LALLEMAND 1966, p. 127 : « le rognage reste modéré ».

^{15.} Avec un pas de 0,19 g proche de la silique, unité de poids correspondant à 1/1728 de la livre romaine (AMANDRY et al. 2001, p. 552); le terme dérive du latin siliqua ou siliqua Graeca signifiant caroube, fruit comestible du caroubier d'environ 200 mg avec une très faible variation (TURNBULL et al. 2006).

Le fait que l'aes 2 de Maxime soit altéré implique une valeur inférieure à sa taille initiale (1/60 de livre). Sa masse, réduite à 4,27 g, suggère le 1/72 de livre pour la classe A, soit 4,48 g théoriques, en supposant un rattachement au cadre duodécimal traditionnel du monnayage impérial. Sur ce même principe, les classes B, C et D correspondraient à des sous-multiples aux 1/156, 1/252 et 1/504 de livre. Si l'on considère un ensemble plus large d'aes 2 rognés 16, on constate des réductions aux 1/72 et au 1/156 de livre essentiellement, avec des écarts de -11,6 et -2,9 % par rapport à ces standards pondéraux.

Dès lors, il est possible d'envisager que l'arrêt de la frappe des *aes* 2, vers 385, ait participé à une réforme globale de la monnaie de bronze dans les ateliers occidentaux par laquelle les tailles aux 1/72, 1/156, 1/252 et 1/504 de livre auraient pour partie remplacé les standards antérieurs (1/60, 1/132, 1/192, 1/252). Il est également concevable que cette réforme du bronze ait accompagné les évolutions pour l'or et l'argent que Georges Depeyrot suggère issues « d'un même plan de réforme » décidé et appliqué dès 384¹⁷. Les nouvelles tailles pour le bronze reflètent d'ailleurs celles des métaux précieux : 1/72 pour le *solidus* et le *miliarensis* léger, probablement 1/156 pour la silique¹⁸.

Au final, la bourse Reims 35 est importante de par la rareté des dépôts post-valentiniens dans le Diocèse des Gaules, mais aussi et surtout par la réforme de la monnaie de bronze qu'elle nous amène à postuler en Occident et qui aurait pu accompagner celle des métaux précieux, vers 384-385. L'opération se caractérise par l'arrêt de la frappe des aes 2, par l'adoption de nouveaux standards pondéraux (1/72, 1/156, 1/252, 1/504 de livre), par la tolérance de la recirculation d'espèces anciennes et par celle du rognage qui se développe notablement dès la décennie 380. Plusieurs questions restent en suspens comme les lieux où le rognage était mis en œuvre et le devenir du métal ainsi récupéré. Était-il une prérogative des numularii ou bien des ateliers eux-mêmes ? Ces derniers en étaient-ils les bénéficiaires exclusifs, pour produire des espèces dévaluées avec ce métal de récupération ?

Bibliographie

Cod. Theod.: Koptev A., Imperatoris Theodosii Codex. Liber nonus, s. d. (http://webu2.upmf-grenoble.fr/Haiti/Cours/Ak/Constitutiones/CTh09.html).

Amandry *et al.* 2001 : M. Amandry, M. Dhénin, M. Popoff, Fr. Thierry, Chr. Vellet, *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Éditions Larousse, 2001, 628 p.

AMANDRY, ROYET 1997 : M. AMANDRY, R. ROYET, Le dépôt valentinien de Dardilly (Rhône), TM, XVI, 1997, p. 129-139, pl. XXVIII-XXIX.

Amandry, Serralongue 1997 : M. Amandry, J. Serralongue, Le dépôt valentinien du « Charles-Albert » à Annecy (Haute-Savoie), TM, XVI, 1997, p. 141-145, pl. XXIX.

BASTIEN 1987 : P. BASTIEN, Le monnayage de l'atelier de Lyon. XVI. Du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413), Wetteren, Numisatique romaine, 1987, 271 p., 32 pl.

DELMAIRE 1983 : R. DELMAIRE, Un trésor d'aes 4 au Musée de Boulogne-sur-Mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du ve siècle), TM, V, 1983, p. 131-185, pl. XXXIX-XLIII.

- 16. 37 spécimens officiels et imitations, répertoriés dans nos études et la littérature.
- 17. DEPEYROT 1992, p. 79-80.
- 18. Depeyrot 1992, p. 83; Bastien 1987, p. 95-99.

- DELMAIRE, SEILLIER 1981: R. DELMAIRE, Cl. SEILLIER, Trésor de monnaies romaines d'époque valentinienne dans une tombe à Vron (Somme), TM, III, 1981, p. 77-85, pl. XIV.
- DEPEYROT 1992: G. DEPEYROT, Le système monétaire de Dioclétien à la fin de l'Empire romain, RBN, 138, 1992, p. 33-106.
- DOYEN 2008 : J.-M. DOYEN, Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherche sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure, Bulletin de la Société archéologique champenoise, t. 100, n°s 2 et 4 (Archéologie urbaine à Reims, 7), 2008, 624 p.
- DUNET 1984: G. DUNET, Le trésor d'époque théodosienne de Linas (Essonne), TM, VI, 1984, p. 101-119, pl. XXIV.
- FOUCRAY 1995 : Br. FOUCRAY, Un dépôt monétaire théodosien à Grigny (Essonne), *TM*, XV, 1995, p. 163-167.
- GRICOURT 2009: D. GRICOURT, Deuxième section: Commentaires numismatiques, dans Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles 1978-1998, D. GRICOURT, J. NAUMANN, J. SCHAUB, Paris, Errance (Blesa 5), 2009, p. 532-752.
- HOLLARD 2001 : D. HOLLARD, Un dépôt monétaire de bronzes romains datant du ve s. ap. J.-C. à «Boussargues» (Argelliers, Hérault), Revue archéologique de Narbonnaise, 34, 2001, p. 181-185.
- KENT 1994: J.P.C. KENT, The Roman Imperial Coinage. X: The divided empire and the fall of the western parts, London, 1994, 510 p., 80 pl.
- LALLEMAND 1966: J. LALLEMAND, Monnaies découvertes à Oudenburg, *Helinium*, VI, 1966, 2, p. 117-138.
- Panouillot, Poupon 2018: B. Panouillot, Fr. Poupon, *Reims, Promenades est*, rapport de diagnostic, SRA Grand Est, 2018, 171 p.
- PILON 2016 : F. PILON, L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du IIIe siècle dans le nord-ouest de l'Empire, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 63), 2016, 294 p.
- THIRION 1967: M. THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique, Bruxelles (Cercle d'Études Numismatiques, Travaux, 3), 1967, 208 p.
- Turnbull *et al.* 2006: L. A. Turnbull, L. Santamaria, T. Martorell, J. Rallo, A. Hector, Seed size variability: from carob to carats, *Biology Letters*, 2006, 2, p. 397-400.

Thomas FAUCHER*

Les archives Jungfleisch et le projet Numismates

Les archives léguées par Marcel Jungfleisch à l'Institut français d'archéologie orientale au Caire (Ifao), représentent un travail opiniâtre qui occupa l'auteur pendant plus de dix ans : ses *Éléments nécrologiques numismatiques*. Avant de présenter plus avant ces archives et le projet *Numismates* associé à leur publication et leur mise en ligne, il semblait nécessaire de revenir rapidement sur la personne de Marcel Jungfleisch, bien connu par ses écrits, notamment ceux spécialisés dans la monnaie islamique, mais moins pour sa vie et son grand œuvre.

^{*} IRAMAT-CRP2A, CNRS/Univ. Bordeaux-Montaigne; thomas.faucher@u-bordeaux-montaigne.fr Je tiens à remercier tout particulièrement Louis Brousseau pour son implication dans le projet et le travail qu'il a pu effectuer, à la fois pour la numérisation et la mise en base des données.

Qui était Marcel Jungfleisch?

Marcel Clément Léon Jungfleisch reste un auteur fréquemment cité par les arabisants et les spécialistes de la monnaie orientale. Ses intérêts allaient « de l'histoire monétaire de l'Égypte et des pays musulmans sous toutes ses formes, sans oublier les problèmes agricoles, la philatélie et même les antiquités chinoises »¹. Ses travaux numismatiques sur la période islamique sont toujours très utilisés et son article sur les moules monétaires, à la suite de la découverte de plusieurs milliers de moules en terre cuite provenant de Qasr Qaroun dans le Fayoum, fait toujours référence².

Marcel Jungfleisch n'était pas un numismate professionnel; il aimait d'ailleurs à se désigner lui-même comme «praticien» de la monnaie³. Il travailla en premier lieu comme ingénieur agricole. Mais sa vie est bien moins connue que son œuvre et seule la nécrologie écrite par Jacques Schwartz dans la *Revue numismatique* en 1958, l'année même de la mort de Marcel Jungfleisch, offre quelques renseignements sur la vie de cet éminent numismate⁴.

Marcel Jungfleisch est né le 24 février 1879 à Paris, dans le 4^e arrondissement, d'une famille lorraine. Son nom de famille connait la postérité surtout grâce à son oncle, le célèbre chimiste Émile Jungfleisch, membre de l'Académie des Sciences, laquelle offre encore tous les ans un célèbre prix à son nom⁵. J. Schwartz nous indique que Jungfleisch quitta la France pour l'Égypte dès 1902.

Un document militaire offre encore plus de précision⁶. Il quitte en effet en 1902 le 46 quai Henri IV à Paris pour rejoindre l'Égypte le 22 mai. Il réside d'abord à Alexandrie jusqu'au mois d'octobre avant de rejoindre le Caire où il demeurera une dizaine d'années. Après un retour en Europe de quelques mois en 1912, il rejoindra ensuite la Haute Égypte, à Nag Hammadi plus précisément, où il travaillera dans les sucreries pendant plus de dix ans. Suite à sa nomination au Crédit Foncier Égyptien, il reviendra au Caire en 1927 où il habitera alors, jusqu'à sa mort, au 32 rue Saptieh (shara Al-Sabtiah) dans un bâtiment malheureusement aujourd'hui détruit, dans le quartier de Boulaq, non loin de la gare Ramsis.

Même s'il en existe sûrement, nous n'avons pas retrouvé de photo de M. Jungfleisch. Nous sommes obligés de nous fier à la description offerte dans son registre matricule du recrutement : « Cheveux et sourcils bruns. Yeux bruns. Front ordinaire. Nez et bouche moyens. Menton rond. Visage ovale. Taille : 1 m. 72 cent. » 7

Ses états des services fournissent un autre détail. Il fût mobilisé le 20 août 1914 dans l'infanterie générale mais proposé dès septembre 1914 pour les services auxiliaires par la commission générale de Réforme. Il fut définitivement réformé P02 par décision du Consulat de France au Caire le 25 septembre 1915 pour obésité (122 kg), asthme et emphysème⁸.

- 1. Schwartz 1958, p. 241.
- 2. JUNGFLEISCH 1952.
- JUNGFLEISCH 1948.
- SCHWARTZ 1958.
- 5. https://insb.cnrs.fr/fr/grand-prix-emile-jungfleisch.
- 6. Registre matricule du recrutement. Matricule 322, 3º bureau, classe 1899: http://archives.paris. fr/s/17/etats-signaletiques-et-des-services-militaires/1259602/jungfleisch/?&debut=0.
- 7. Idem.
- 8. Idem.

À son retour au Caire, il put s'adonner plus intensément à ses activités de recherche. Il fût un membre titulaire éminent de l'Institut d'Égypte et de plusieurs sociétés savantes, dont la Société française de Numismatique (mais aussi la Société Belge de numismatique, dès 1928 jusqu'à sa mort) pour laquelle il livra une quinzaine d'articles. En tout, il publia près d'une cinquantaine d'articles en numismatique, principalement de 1928 à 1956. Il participa activement au congrès de numismatique qui s'est tenu à Paris en 1953 et il est d'ailleurs particulièrement cité par Jean Babelon dans les rapports du congrès⁹ et revint en France en 1955, à partir du 18 mai, date à laquelle on retrouve sa trace dans le registre des visiteurs du cabinet des médailles de Paris, travaillant, entre autres, sur les monnaies des nomes¹⁰. Il reçut l'Ordre du Nil, qui représente la plus haute distinction égyptienne.

Marcel Jungfleisch était également collectionneur. Sa collection fût vendue bien après sa mort, les 10 février et 9 mars 1972 par Sotheby, 488 lots dont 310 de monnaies anciennes, pour une somme totale de 21 305£¹¹.

Les archives Jungfleisch

Rangées soigneusement dans quatre grandes boites, les archives Jungfleisch se présentent sous la forme de fiches manuscrites, ordonnées alphabétiquement. Marcel Jungfleisch a eu la délicatesse de laisser, bien visible, une sorte d'introduction à ce lot d'archives: quatre feuillets recto manuscrits, datés de l'été 1949, signés de sa main et titrés « Éléments nécrologiques numismatiques » 12.

J. Schwartz, dans sa nécrologie, mentionnait bien explicitement :

« Parallèlement à ses nombreux articles dont la liste ne saurait tenir dans une notice nécrologique, Jungfleisch avait entrepris une œuvre de longue haleine : une biographie de tous les numismates. Il n'était pas loin d'achever son fichier quand la mort nous l'a enlevé. D'autres trésors d'érudition dormaient dans ses dossiers. Il est à souhaiter que le fruit de ce labeur opiniâtre ne soit pas perdu. » ¹³

On ne sait pas pourquoi M. Jungfleisch légua ce lot d'archives à l'Ifao, plutôt qu'à l'Institut d'Égypte, dont il était membre. Il s'agit du seul lot d'archives Jungfleisch à l'Ifao et les autres dossiers que mentionne J. Schwartz ne s'y trouvent pas. Le choix de Marcel Jungfleisch fut, au final, particulièrement heureux, puisque l'Institut d'Égypte, fondé par Bonaparte en 1798, et situé tout près de la place Tahrir, a fait les frais du printemps arabe et de la révolution égyptienne. Sans qu'on en connaisse tous les détails, le bâtiment prit feu le 17 décembre 2011 et tout ce qui s'y trouvait a brûlé, autant les archives que les 200 000 volumes de la bibliothèque.

- 9. Babelon 1953, p. 4, 24.
- 10. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b104626587.
- 11. SOTHEBY'S 1972.
- 12. Nous tenons à remercier ici l'Ifao, à la fois ses deux derniers Directeurs, Laurent Bavay et Laurent Coulon, ses deux derniers Directeurs des études, Nicolas Michel et Frédéric Abécassis et son Responsable du Service Archives et Collections, Cédric Larcher, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ces archives.
- 13. SCHWARTZ 1958, p. 242.

M. Jungfleisch précise bien son propos dans l'introduction de ses «éléments nécrologiques numismatiques » et l'organisation de sa démarche :

«Le but [...] consiste à noter une fois pour toutes les renseignements dont je dispose afin d'éviter de les rechercher chaque fois qu'ils me font besoin. [...] Première difficulté: qui inclure? Certains ont collectionné sans écrire, certains ont écrit sans collectionner, beaucoup ont fait les deux à la fois et puis il y a la tourbe des entasseurs... et des spéculateurs. Le mieux est encore de n'exclure personne, même pas les faussaires, non seulement parce qu'il est malaisé de discriminer mais aussi parce que certains maniaques ont fini par apprendre et par nous apprendre.»

Il est probable que l'auteur n'a pas bien saisi l'ampleur de la tâche lorsqu'il a entrepris son grand œuvre et qu'il ne s'imaginait pas offrir une telle somme. Numérisées une par une par Louis Brousseau, et loin des quelques centaines que nous prédisions au départ, le total des fiches s'élève à 17 461. Après une étude complète de la lettre A et une large partie des lettres B et C, on peut estimer que le nombre d'individus recensés dans les archives s'élève à peu près à 16 000.

Nous aurions aimé une explication, par l'auteur, de l'organisation de ses fiches. En effet, si elles s'ordonnent chacune *grosso modo* de la même manière (figure 1), ce n'est que l'étude minutieuse d'un grand nombre de fiches qui permet de comprendre la logique sous-entendue¹⁴.

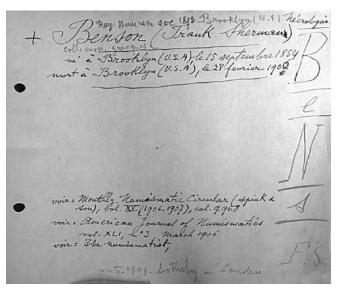


Figure 1 - Exemple d'une fiche des archives Jungfleisch.

14. C'est l'occasion de remercier vivement Madeline Susana et Georgiana Neculaescu qui ont travaillé, sous la supervision de Julien Olivier, dans le cadre d'une convention entre le département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France et l'Ifao, au déchiffrement des archives. Que Frédérique Duyrat, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF soit également remerciée ici pour l'intérêt qu'elle porte au projet.

Évidemment, la mention principale est celle du nom, suivie entre parenthèses du ou des prénoms. Directement sous le nom de l'individu on trouve généralement la description du type de monnaies collectionnées. Régulièrement, il existe aussi l'appartenance à une société savante. Très souvent, M. Jungfleisch donne une bibliographie, non pas des ouvrages publiés par l'individu mais les publications en relation avec sa vie ou sa collection de monnaies. Il précise également si la collection a été vendue et en donne les références le cas échéant. Lorsque le type de collection n'est pas connu, il n'est pas rare que soit mentionnée la profession de l'individu. Enfin, il existe une série de renvois vers d'autres fiches puis, de temps en temps des commentaires variés.

Il ne faut pas se leurrer, toutes les fiches ne sont pas complètes, loin de là. Si certaines sont très bien détaillées (une vingtaine de fiches existent pour Ernest Babelon), une majorité de fiches est très pauvrement remplie. D'après nos premières recherches, environ un tiers des fiches est exploitable rapidement, en ce sens qu'il est possible de retrouver l'individu et de le rattacher à une autorité institutionnelle de référence (IdRef, VIAF, ARK, ISNI, ...).

Le premier travail effectué permet de donner un aperçu des archives et notamment de la répartition chronologique des numismates tels qu'enregistrés par M. Jungfleisch (figure 2).

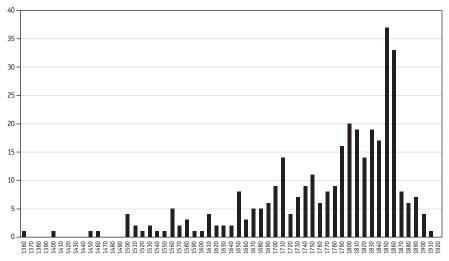


Figure 2 - Dates de naissance enregistrées pour les individus dont le nom commence par A, B (en partie) et C (en partie) dans les archives Jungfleisch.

La première personne citée dans l'échantillon que nous avons pu étudier est Charles III le Noble, roi de Navarre, né en 1361 dont Jungfleisch nous écrit qu'il collectionnait les monnaies chrétiennes et arabes. Les numismates ensuite invoqués apparaissent plus régulièrement à partir du XVI^e siècle jusqu'au tout début du XX^e siècle. On ne sera pas surpris que le plus grand nombre de personnes sont nées entre 1850 et 1870, Jungfleisch étant né en 1879.

Le projet Numismates

Jacques Schwartz, dans sa nécrologie de Marcel Jungfleisch, formulait le vœu que « le fruit du labeur opiniâtre » de son ami « ne soit pas perdu » ¹⁵. Il nous a effectivement semblé que ces archives constituaient un atout extrêmement précieux pour offrir à la communauté un outil dont elle ne dispose pas, une base de données des numismates.

Dans les disciplines historiques, la numismatique fait partie, avec la papyrologie, des disciplines très en avance sur la numérisation des collections muséales. Il existe désormais une ontologie établie (www.nomisma.org), une série de base de données de monnaies (www.greekcoinage.org/collections.html) et de portails thématiques (www.greekcoinage.org/portals.html), tous interopérables et multilingues. Au-delà des corpus numismatiques, d'autres projets plus ciblés se sont développés autour du sujet, principalement concernant des archives (http://numismatics.org/archives), ou de la correspondance (https://fina.oeaw.ac.at).

L'objectif du projet est d'abord de construire une base de données universelle de tous les numismates à partir des archives Jungfleisch. Cette base servira de socle à un portail en ligne qui agrégera toutes les données issues des archives Jungfleisch tout en la rendant interopérable avec les autres bases de données du web sémantique. Il s'agit entre autres de moissonner les données issues d'autres sites à données libres pour assurer les meilleurs outils de recherche pour la base (API avec Geonames, recherche multilingues et multi-orthographes des entrées avec IdRef, VIAF, ISNI, ARK, ...).

L'utilisation d'un vocabulaire commun (ontologie) permet de décrire les objets d'une manière unique et stable, et de lier les bases de données entre elles. Cela permet deux choses essentielles. D'une part, les informations entrées dans la base de données des archives pourront être à leur tour moissonnées pour intégrer d'autres bases de données. D'autre part, si l'identifiant est connu, il est possible de bénéficier des informations manquantes, et de remplir de manière presque automatique les champs, ainsi que de profiter d'outils de recherches multilingues.

Le projet FINA, dirigé par Bernhard Woytek à l'Académie autrichienne des Sciences à Vienne, propose déjà plus de 1 400 entrées de numismates ¹⁶. Il est possible de comparer les informations présentes dans les deux bases (figure 3).

Pour donner un ordre d'idée, seuls 10 % des fiches des archives Jungfleisch ont été traitées et un travail assez rapide sur les individus permettra de doubler le nombre de dates, ce qui veut dire que les chiffres présentés ici pourraient être multipliés par 20.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'une compétition! Les informations délivrées ici montrent la complémentarité des deux bases. La base FINA, outre le fait qu'elle soit déjà accessible en ligne, présente l'avantage de mettre à disposition des données qui ont été vérifiées et organisées alors que les données des archives Jungfleisch sont ce que l'on appellerait de la dirty data, même si le fait qu'elles aient été composées par un numismate, à partir d'archives publiées, limite les erreurs.

^{15.} SCHWARTZ 1958, p. 242.

^{16. «}The "Grand Document" brings together evidence primarily about numismatic correspondence that was exchanged before 1800 and is part of the project "Fontes Inediti Numismaticae Antiquae (FINA)". The FINA Wiki is the online version of the "Grand Document" that makes its content available on the Internet, thereby inviting researchers to collaboratively collect further resources. » https://fina.oeaw.ac.at/wiki/index.php/FINA_Wiki. Voir Callatay 2016; 2017.

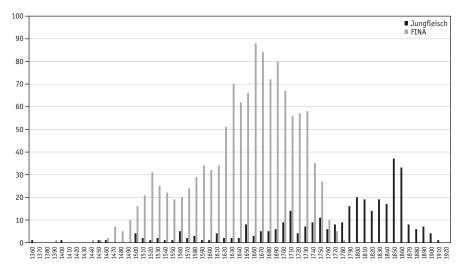


Figure 3 - Dates de naissance enregistrées pour les individus dont le nom commence par A, B (en partie) et C (en partie) dans les archives Jungfleisch et celles enregistrées dans la base de données FINA.

Ces données peuvent également être mises en regard de celles extraites de l'étude monumentale d'Andrew Burnett sur les collectionneurs anglais jusqu'en 1750¹⁷. Dans le chapitre 20 « Exploring the Greek and Roman East », A. Burnett recense 63 individus ayant collectionné des monnaies. Il est possible de retrouver 9 de ces individus dans la base FINA et 8 dans les archives Jungfleisch; seulement un individu (Patrick Kennedy) se retrouve à la fois dans les deux bases. Là aussi, cet aperçu permet de réaliser à quel point les travaux menés par l'équipe de FINA et les archives Jungfleisch pourront être complémentaires.

Le projet *Numismates* se veut, nativement, collaboratif. Il sera construit avec l'interface Wikidata. Cela permettra naturellement de bénéficier du travail de la communauté au premier rang de laquelle se situe l'Académie autrichienne des Sciences. Une partie des blocs que nous voulons intégrer existent déjà et ils sont opérables. Les informations présentes dans les archives seront mises automatiquement en base de données. Cette opération, externalisée, permettra d'insérer en un temps limité l'ensemble des données présentes dans les fiches à l'intérieur d'une base de données déjà existante.

Il reste ensuite un travail important de conservation à effectuer. Si un grand nombre d'identifiants pourront être directement moissonnés et donc, avec les identifiants, toutes les données leur étant liées, une recherche importante reste à effectuer, tant pour différencier des homonymes que pour identifier simplement des numismates pour lesquels les informations fournies par les archives Jungfleisch ne sont pas suffisantes.

Un effort collectif permettrait assez rapidement d'offrir à la communauté, pas seulement française mais internationale, un outil aussi utile aux chercheurs qu'aux collectionneurs. On sait évidement toute l'importance qu'ont pris les pédigrées ces dernières années et tout l'intérêt qu'il y à raccrocher des monnaies à un précédent propriétaire.

La base de données *Numismates* permettra également de rattacher certains documents et de permettre d'en tirer le meilleur parti. C'est en ce sens que l'Ifao et le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF sont déjà partenaires du projet. Cela permettra, entre autres, de raccrocher des archives à cette base de données : on pense naturellement au registre des acquisitions, mais d'autres documents pourraient y trouver une place, comme le registre des visiteurs, tout récemment mis en ligne par la BnF.

Dernier point, et tout comme la base FINA, il devrait être possible de joindre à cette base des archives diverses, qu'elles soient épistolaires ou administratives. Ainsi, les archives inédites du célèbre numismate Giovanni Dattàri, conservées au Centre d'Études Alexandrines en Égypte, viendront enrichir le profil du savant italien.

Dans l'introduction à son grand œuvre, Marcel Jungfleisch formule ce vœu : «ceci devrait figurer au programme d'un prochain congrès numismatique». Nous nous proposons de pourvoir au souhait de cet opiniâtre savant et de proposer une version bêta de la base de données pour le prochain congrès international de numismatique à Varsovie en septembre 2022¹8.

Bibliographie

- BABELON 1953 : J. BABELON, Numismatique grecque, dans Congrès international de numismatique. Paris, 6-11 juillet 1953, I, Rapports, Paris, 1953, p. 130.
- BURNETT 2020: A. BURNETT, The Hidden Treasures of this Happy Island. A History of Numismatics in Britain from the Renaissance to the Enlightenment, Royal Numismatic Society Special Publication, 58, BNS Special Publication, 14, London, 2020.
- Callataÿ 2016: Fr. de Callataÿ, «Fontes Inediti Numismaticae Antiquae»: présentation succincte d'un nouveau projet antiquaire, *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 23, 2016, p. 163-168.
- CALLATAŸ 2017 : Fr. DE CALLATAŸ, «Fontes Inediti Numismaticae Antiquae» (FINA): a short presentation, dans *XV*th *International Numismatic Congress. Taormina. Proceedings*, M. CACCAMO-CALTABIANO, M. PUGLISI, G. SALAMONE (eds.), Messina, 2017, p. 95-99.
- Jungfleisch 1948: M. Jungfleisch, Réflexions de « Praticien » sur les monnaies ptolémaïques en bronze, Bulletin de l'Institut d'Égypte, 30, 1948, p. 47-60.
- JUNGFLEISCH 1952 : M. JUNGFLEISCH, Les moules de monnaies impériales romaines : essai bibliographique, Supplément aux Annales du Service des antiquités, 19, Le Caire, 1952.
- SCHWARTZ 1958: J. SCHWARTZ, Nécrologie: Marcel Jungfleisch, RN, 6/1, 1958, p. 241-242.
- SOTHEBY'S 1972: SOTHEBY'S, Catalogue of the Collection of Coins Formed by the Late Marcel Jungfleisch, London, 1972.

CORRESPONDANCES

Jean-Albert CHEVILLON*, Anthony LILLAMAND** Quelques oboles de Marseille à l'ethnique avec le A du revers apposé après la frappe

Dans le prolongement de notre présentation, en 2006, d'une obole massaliète « à l'ethnique » avec, au revers, un A grossièrement gravé à la main¹, nous avons pu étudier trois nouveaux spécimens équivalents, dotés de la même spécificité. Nous joignions une quatrième monnaie, toujours « à l'ethnique », avec la même lettre rajoutée, cette fois, à l'aide d'un burin.

C'est à la fin du v^e siècle, début de l'époque classique du monnayage, que l'atelier de Massalia va « figer » pour une très longue période les motifs de son obole. Avec, au droit, une version modernisée à la tête cornue du $\Lambda AKY\Delta\Omega N$ – nom typiquement local du dieu-fleuve personnifiant le cours d'eau qui alimente la cité – et, au revers, une roue à quatre rayons avec, au départ, la lettre M dans l'un des cantons de la roue.

Ces premières oboles toujours alignées sur l'étalon phocaïco-persique (statère à 11,04 g) présentent, au droit, une légende plus ou moins longue – qui se réduit au fil des émissions – avec MAΣΣΑΛΙΩΤΑΝ ou, plus rarement, MΑΣΣΑΛΙΗΩΤΕΩΝ. Or, pour le philologue Charles de Lamberterie, «la forme Μασσαλιώταν est plus une forme de la koinè (le grec commun, caractéristique de l'époque hellénistique, qui se répand à partir du IV^{e} siècle) qu'une forme dorienne proprement dite », alors que la forme Μασσαλιηώτεων correspond à du ionien « savant »².



Figures 1-5 - Oboles à l'ethnique avec le A du revers gravé ultérieurement (x 2).

- * Chercheur indépendant, président du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence ; jeanalbertchevillon@wanadoo.fr
- ** Chercheur indépendant, étudiant en médecine ; anthony13990@gmail.com
- 1. CHEVILLON 2004, p. 14.
- 2. CHEVILLON, LILLAMAND 2017, p. 147.

Aussitôt après l'émission de ces séries « à la tête à droite et à l'ethnique » avec le M au revers, on trouve quelques oboles avec toujours cette unique lettre mais sans légende au droit³.

Puis, très rapidement, un A va lui être définitivement adjoint pour toutes les séries qui suivent⁴. Chronologiquement, on considère désormais que la frappe des oboles « à l'ethnique » débute vers les années 410 av. J.-C. pour s'interrompre au tout début du IVe siècle. Les séries, avec encore la tête à droite sans légende, et désormais un MA au revers, sont ensuite émises jusque vers 380, date du retournement définitif de la tête (le changement d'étalon intervient quelques années plus tard, vers 375)⁵.

Concernant les monnaies étudiées ici⁶, on peut, en premier lieu, constater qu'elles sont toutes « à l'ethnique ». La plupart peuvent être rattachées à une série précise. Il en va ainsi pour le spécimen 1 qui présente la césure $MA\Sigma\Sigma A\Lambda I/\Omega TAN$, le spécimen 2, la césure MAΣΣΑΛΙΩΤ / AN et les spécimens 3 et 5, la césure MAΣΣΑΛΙΩΤΑ / N. Pour le spécimen 4, la visualisation, non complète des lettres, ne permet pas d'avancer plus dans son rattachement à une série précise. Pour les revers, tous bien visibles, la « grossière » apposition d'un A, au côté du M présent sur le coin, est effective. On peut constater que deux techniques différentes ont été utilisées lors de l'apposition de cette lettre réalisée après la frappe. On peut ainsi distinguer une gravure à la main, probablement à l'aide d'un objet pointu en métal (pointe sèche, style, ...) pour les exemplaires 1 à 4 et, une frappe au burin pour l'exemplaire 5. Détail intéressant, alors que seule la lettre A a été rajoutée sur les spécimens 1, 2, et 3, il apparait, sur l'exemplaire 4, dans le canton situé au-dessus de celui du A, quelques traces également faites à la pointe sèche (sans forme définie). Enfin, pour l'exemplaire 5, il faut noter que le coup de burin correspondant à la barre centrale du A s'avère curieusement positionné verticalement. Cet élément pourrait souligner une mauvaise connaissance, par l'auteur, de la langue écrite et le caractère « individuel » de l'acte.







Figures 6-8 - Détails des oboles 1, 2 et 5 (x 4).

- 3. FEUGÈRE, Py 2011, groupe OBM-6f, p. 39.
- Il existe un unique spécimen, de style assez dégradé, avec légende au droit mais avec le MA déjà présent au revers (LILLAMAND, CHEVILLON 2012, fig. 5, p. 12).
- 5. CHEVILLON, ANDRÉ 2016, p. 200-201.
- 6. Monnaie 1:0,74 g (CHEVILLON 2004, fig. 1, p. 14); Monnaie 2:0,76 g (LILLAMAND, CHEVILLON 2012, fig. 10, p. 14); Monnaie 3:0,74 g, 10,5 9,5 mm (collection privée); Monnaie 4:0,63 g, 9,5 mm (collection privée); Monnaie 5:0,72 g (collection privée).

La mise en évidence, sur plusieurs spécimens, tous issus du même ensemble d'oboles « à l'ethnique », de ce type de gravure « à froid », venant compléter « ultérieurement » une légende déjà présente, reste une pratique rare 7. Nous pensons que l'adjonction définitive de la lettre A (à la suite de la lettre M pour former la légende MA) sur les séries massaliètes, au tournant des ve et IVe siècles, va être l'élément déclencheur qui va amener certains utilisateurs à vouloir rajouter cette lettre sur des spécimens en leur possession en pensant faciliter ainsi leur intégration dans le flux des oboles à légende MA du moment. Les techniques différentes, l'extrême faiblesse générale des gravures faites, le plus souvent, à la pointe sèche, le caractère fortement « manuel » de leur exécution ainsi que leur rareté, confirment que leur origine ne peut provenir des autorités de la ville ou des changeurs. Une origine strictement « privée » nous semble donc, de loin, la plus acceptable.

La présence d'un A, gravé ultérieurement à la main ou au burin, sur le revers de quelques rares oboles massaliètes émises à la fin du ve siècle av. J.-C., au côté de l'unique M présent jusqu'ici, semble tirer son origine de l'évolution de cette légende qui, pour toutes les séries d'oboles qui vont suivre, va désormais se composer des lettres MA. Les divers éléments approchés ici, nous amènent à voir dans ces « rajouts », à la fois rares et particulièrement « frustes » dans leur réalisation, l'expression de quelques individus qui pensaient, peut-être un peu naïvement, que l'adjonction de cette lettre pourrait faciliter l'intégration de ces « vieilles » oboles dans la masse des oboles MA.

Bibliographie

- CHEVILLON 2004: J.-A. CHEVILLON, Une rare obole de Marseille à la roue présentant une lettre gravée, *Annales du Groupe Numismatique de Provence XIX*, 2004, Aix-en-Provence, p. 14-16.
- CHEVILLON, ANDRÉ 2016: J.-A. CHEVILLON, P. ANDRÉ, Un petit ensemble d'oboles marseillaises du IVe s. av. J.C. provenant du territoire Voconces (Journée Ouverte d'Histoire et de Numismatique 1, Grenoble, octobre 2015), OMNI, 10, p. 187-207.
- CHEVILLON, LILLAMAND 2017 : J.-A. CHEVILLON, A. LILLAMAND, Marseille grecque : une série inédite d'oboles classiques à légende ionienne $MA\Sigma\Sigma A\Lambda IH\Omega TE\Omega N$, RN, 174, 2017, p. 141-149.
- FEUGÈRE, PY 2011 : M. FEUGÈRE, M. PY, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), Éditions Monique Mergoil et Bibliothèque nationale de France, 2011, 719 p.
- LILLAMAND, CHEVILLON 2012: A. LILLAMAND, J.-A. CHEVILLON, Une obole de Marseille à l'ethnique avec MA au revers, CahNum, 191, mars 2012, p. 11-14.
- SHEEDY 2006: K. A. SHEEDY, The Archaic and Early Classical Coinages of the Cyclades, *Royal Numismatic Society*, *special publication no. 40*, London, 2006, 261 p.
- 7. Un exemple de ce type de pratique nous est donné par Sheedy 2006, p. 78, qui signale sur deux statères à la cithare de Délos (série III, 480-470 av. J.-C.) « d'un A rajouté plus tard, à la pointe sèche, sur la caisse de résonance de l'instrument de musique ».

Jean-Claude RICHARD RALITE*

Le trésor de monnaies de la République romaine et du Haut Empire découvert en 1839 à Gémenos (Bouches-du-Rhône)

La commune de Gémenos, à une trentaine de kilomètres à l'Est de Marseille (Bouches-du-Rhône), a livré, en de nombreux points de son territoire, des vestiges archéologiques depuis la Préhistoire¹.

«Dans un champ situé dans la plaine de la Crau d'Aubagne, au quartier de la Nègre, à une distance à peu près égale de Saint-Jean-de-Garguier, de Gémenos et de Saint-Pierre d'Aubagne, a été découvert le 26 janvier 1839, à une profondeur d'environ 80 cm, un trésor monétaire renfermé dans un vase en céramique blanchâtre de petite dimension. Ce trésor était composé de 338 monnaies : 265 deniers républicains (11 monnaies sans nom de gentes, 70 monétaires), 3 monnaies marseillaises en bronze, au revers du taureau cornupète, avec la légende $\text{MA}\Sigma\text{A}$, 67 deniers d'Auguste, 2 as d'Hadrien et de Commode et 1 denier de Juba I (R/ temple octostyle, type Mazard n° 84 à 86), lieu de conservation inconnu »².

Cette découverte n'a pas été reprise dans les répertoires de trésors publiés au vingtième siècle³, probablement par méconnaissance de la publication de Feautrier mais aussi parce que la présence de cinq monnaies « extérieures » (trois petits bronzes de Marseille au taureau cornupète, et deux moyens bronzes d'Hadrien et de Commode) ne laissait pas d'interpeller sur la découverte elle-même. En réalité, il nous semble que ces dernières monnaies, présentes sur un site archéologique occupé, ont pu être jointes à un ensemble dont elles ne faisaient pas partie à l'origine, du moins pour les deux monnaies impériales.

La rareté en Gaule de trésors de la République romaine⁴ nous a invité à établir le catalogue précis de cette découverte ancienne, probablement enfouie à l'époque d'Auguste⁵.

| Nº de Crawford | Monétaire | Datation |
|----------------|---------------------|----------|
| 235/1a-c | SEX • POM | 137 |
| 295/1 | L·TORQUA Q | 113-112 |
| 301/1 | P·LAECA | 110-109 |
| 334/1 | L · POMPON MOLO | 97 ? |
| 344/1a-b | L•TITVRI LF SABINVS | 89 |
| 344/1c | L•TITVRI LF SABINVS | 89 |

- * Directeur général de recherche au CNRS (Centre Camille Jullian, Université d'Aix-en-Provence); 34jcr@orange.fr
- 1. ROTHÉ, TRÉZINY 2005, p. 810-822; RICHARTÉ 1999.
- 2. FEAUTRIER 1839. C'est dans cette revue que J. Feautrier publia, entre 1839 et 1843, trois articles numismatiques; BLANCHET 1900, p. 158, n° 225; ROLLAND 1956, p. 49-50, n° 50.
- CRAWFORD 1969.
- 4. Voir en dernier lieu BERDEAUX-LE BRAZIDEC, FEUGÈRE 2006a; 2006b.
- Les descriptions limitées ne permettent pas de préciser, pour chaque monnaie, la référence distincte à l'intérieur du catalogue Crawford.

| 344/2c | L • TITVRI LRF SABINVS | 89 |
|-----------------------|--|-------|
| 413/1 | L · CASSI LONGIN | 63 |
| 415/1 | PAVLLVS LEPIDVS | 62 |
| 416/1a-c | LIBO | 62 |
| 422/1b | MSCAVR, PHYPSAEVS AEDCVR | 58 |
| 424/1 | C · CONSIDEI NONIANI | 57 |
| 425/1 | PHILIPPVS | 56 |
| 428/2 | Q • CASSIVS | 55 |
| 432/1 | C N • PLANCIVS AED CVR | 55 |
| 433/1 | BRVTVS | 54 |
| 433/2 | BRVTVS | 54 |
| 444/1a-c | Q • SICINIVS IIIVIR, C • COPONIVS PR | 49 |
| 448/1a-b | L • HOSTILIVS SASERNA | 48 |
| 448/3 | L • HOSTILIVS SASERNA | 48 |
| 453/1 | L • PLAVTIVS PLANCVS | 47 |
| 459/1 | Q · METEL · PIVS SCIPIO IMP | 47-46 |
| 460/4 | Q • METEL • PIVS SCIPIO IMP et P • CRASSVS IVN • LEG • PROPR | 47-46 |
| 490/3 | C · CAESAR | 43 |
| 511/3a-c | MAG • PIVS IMP ITER PRAEF • CLAS • ET ORAE MARIT | 42-40 |
| 517/3 ou 516/2-3,5 | M·ANTONIVS AUG·IMP·IIIVIR R·P·C | 41 |
| 538/1 | IMP • CAESAR DIVI F IIIVIR ITER • R • P • C • COS • ITER • ET TERT • DESIGN | 37 |
| 544 | ANT · AVG · IIIVIR R · P · C · (5 ex. dont un avec LEG XVII) | 32-31 |
| | | |

Le catalogue de Feautrier indique un total de 254 monnaies de la République (70 familles et 144 variétés) et 11 sans nom de famille et une monnaie de Juba («D/ Tête à droite R/ Temple octostyle et inscription numidique» que l'on peut dater de 60-46 av. J.-C.⁶). Le présent catalogue n'est donc qu'une sélection et donne, chronologiquement, les bornes de 137 à 31 av. J.-C. mais il pouvait y avoir des deniers, sans nom de famille, antérieurs à 137.

Le catalogue se poursuite avec les derniers augustéens :

| RIC ² 256 / BNCER 12 | 29 |
|--|----|
| <i>RIC</i> ² 253 / BNCER 6 | 29 |
| <i>RIC</i> ² 272 / BNCER 92 | 29 |
| RIC ² 264 / BNCER 98 (17 exemplaires) | 29 |
| RIC ² 274 / BNCER 87 | 29 |

^{6.} SNG Copenhague nos 523-524 : 60-46 av. J.-C.; FISCHER 1978, p. 112, no 55 ; ALEXANDROPOULOS 2007, p. 401-402, no 29 : 60 ?-46 av. J.-C.

| RIC ² 257 / BNCER 73 | 29 |
|--|----|
| <i>RIC</i> ² 250a / BNCER 19 | 29 |
| <i>RIC</i> ² 265a / BNCER 57-65 | 29 |
| RIC ² 269a / BNCER 49 (2 exemplaires) | 29 |
| RIC ² 267 / BNCER 66 | 29 |
| RIC ² 271 / BNCER 68 | 29 |

Cet ensemble de deniers augustéens nous donne donc un *terminus post quem* de la fin du premier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. et rejoint ainsi les très nombreux trésors qui se terminent aux règnes d'Auguste-Tibère⁷.

Il nous semble que les 5 autres monnaies, recensées par Feautrier, ne devaient pas appartenir à ce trésor, à l'exception, peut-être, des trois petits bronzes de Marseille au taureau cornupète, antérieurs à 49 av. J.-C.

Il en est de même pour les deux moyens bronzes, l'un d'Hadrien, l'autre de Commode (4° consulat) qui nous semblent devoir être exclus de ce trésor.

Bibliographie

BNCER: J.-B. GIARD, Monnaies de l'Empire romain, I, Auguste, BnF, Paris, 2001. RIC²: C.H.V. SUTHERLAND, The Roman Imperial Coinage, I, London, 1984, 2º édition.

ALEXANDROPOULOS 2007: J. ALEXANDROPOULOS, Les monnaies de l'Afrique antique, 400 av. J.-C.-40 ap. J.-C., Toulouse, 2007.

BLANCHET 1900 : A. BLANCHET, Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques, Paris, 1900.

Berdeaux-Le Brazidec, Feugère 2006a: M.-L. Berdeaux-Le Brazidec, M. Feugère, Deux dépôts monétaires d'époque républicaine découverts dans l'Aude, *Cah. Num.*, 43, 167, 2006, p. 25-43.

Berdeaux-Le Brazidec, Feugère 2006b: M.-L. Berdeaux-Le Brazidec, M. Feugère, Un dépôt monétaire d'époque républicaine découvert en Haute Garonne, *Cah. Num.*, 43, 168, 2006, p. 41-46.

CRAWFORD 1969: M. H. CRAWFORD, Roman republican coin hoards, London, 1969.

FEAUTRIER 1839: J. FEAUTRIER, Notice historique sur 338 médailles trouvées à Gémenos... par M. Feautrier, membre de la Société de statistique de Marseille, conservateur du cabinet des médailles et antiques de la même ville, *Répertoire de la Société de Statistique de Marseille*, 3, 1839, p. 441-468.

FISCHER 1978 : B. FISCHER, Les monnaies antiques d'Afrique du Nord trouvées en Gaule, Paris, 1978. RICHARTÉ 1999 : C. RICHARTÉ (dir.), En visite chez Zozime ou la mémoire d'un quartier du Gémenos antique, Aix-en-Provence, 1999.

ROLLAND 1956 : H. ROLLAND, Monnaies de la République romaine trouvées en Gaule, Congrès de la Fédération Historique, Perpignan-Saint-Gilles 1953-1954, Montpellier, 1956.

ROTHÉ, TRÉZINY 2005 : M.-P. ROTHÉ, H. TRÉZINY Carte archéologique de la Gaule, Marseille et ses alentours, 13/3, Paris, 2005.

7. La revue *Trésors monétaires*, 20, 2001-2002, a publié plusieurs trésors de la fin de la République et du début de l'Empire et en particulier le trésor de Meussia (Jura) par S. Estiot et I. Aymar.

Philippe DELAYGUES*

Quand un denier de Strasbourg devient un fanon de Pondichéry pour circuler aux îles orientales françaises

Dans la plaquette réalisée en 1983 à l'occasion de la 1^{re} Exposition Numismatique de la Réunion, Jean Ryckebusch écrivait : «Jusqu'à l'avènement du 2^e Empire, l'aire bourbonnaise est donc un véritable moulin, tout y entre, tout en sort et aucune parité ne dure, faute d'un approvisionnement stable et sûr par la métropole¹».

«Toutes les monnaies du monde commercial ont cours à Bourbon [...]. Ces monnaies se rapportent toutes à une unité commune, la piastre, qui n'est pas la piastre espagnole, mais une monnaie de compte, dont la valeur est de cinq francs² » peut-on encore lire dans les *Notices statistiques sur les Colonies Françaises*, imprimées par ordre de M. le Vice-Amiral de Rosamel, ministre de la Marine et des Colonies.

Tant et si bien qu'à partir de 1815, et dans les années qui suivent, dans la perspective de leur retrait, des listes de monnaies étrangères circulant à Bourbon sont dressées, indiquant les parités auxquelles elles sont reçues. Une Commission de Surveillance des monnaies étrangères est d'ailleurs mise en place en 1834. Dans les *Notices statistiques* de 1838, un tableau recense par exemple les différentes monnaies étrangères en or, argent et billon qui circulent et à quelle « valeur dans la colonie³ » (figure 1).

Cette liste est d'actualité jusqu'au décret du 2 avril 1879 qui décide le retrait de toutes les monnaies étrangères.

C'est dire qu'entre le début de son peuplement en 1665 et le décret de 1879, on peine à imaginer la variété de monnaies métalliques qui ont circulé à Bourbon-La Réunion, petite île de l'océan Indien dans la zone d'influence du développement des colonies de toutes les grandes puissances européennes, dont la France, à une époque où l'Espagne avec l'argent (et l'or) du Nouveau monde, domine les échanges monétaires internationaux. Après 1879 et le retrait des monnaies étrangères, seules circulent à La Réunion les monnaies françaises et les monnaies « locales ».

À ce jour, aucun chercheur n'a tenté de lister et d'illustrer tous les types de monnaies qui ont circulé à la Réunion durant cette période. Ce serait pourtant un travail très utile à mener en s'appuyant sur les documents écrits, les collections publiques et les découvertes locales. On peut cependant tenter une classification des monnaies qui circulèrent à Bourbon-La Réunion en quatre catégories :

- Les monnaies françaises de la métropole, les monnaies des autres colonies françaises et les piastres espagnoles ainsi que ses divisions, introduites par les autorités locales.
- 2. Les monnaies étrangères qui circulent librement à Bourbon, plutôt tolérées que réellement autorisées, et surveillées. Elles sont introduites dans l'île par les nouveaux arrivants, les navigateurs, les marchands et les forbans.
- * phil.steph.delaygues@wanadoo.fr Je tiens à remercier monsieur Jean Barbier, Conservateur du Musée de Villèle qui m'a ouvert la collection du Musée. Ainsi que monsieur Jérôme Jambu, numismate et chercheur pour son aide, la relecture de mon article et ses conseils précieux.
- 1. RYKEBUSCH 1983, p. 15.
- 2. Rosamel 1838, p. 123.
- 3. Rosamel 1838, p. 124-126.

| 2° мо | NNAIRS D'ARGENT. | | |
|------------------|---|---------|--|
| | 5 francs | 5 00 | |
| ses de | 2 francs | 2 00 | |
| | 1 franc | 1 00 | |
| | 1 demi-franc | 0 50 | |
| | 1 quart de franc | 0 25 | |
| | Piastre forte d'Espagne | 5 50 | Ordonnance focale du 17 avril 1819. |
| | Piastre des anciennes colo- nies espagnoles en Amé- | | |
| | rique Demi-piastre (à colonne ou | 5 50 | |
| D'1 | à écusson) | 9 75 | |
| Pièces espagno- | Quart de piastre (à colonne) | 1 375 | F |
| les | Huitième de piastre (idem). | 0 6875 | |
| | Seizième de piastre (idem). | 0 34375 | Arrêté local du 21 |
| | Cinquième de piastre (à | | juillet 1834. |
| | écusson) dit piécette | 1 10 | V |
| | Dixième de piastre (idem). | 0 55 | |
| | Vingtieme de piastre (idem) | 0 275 | |
| Piastre du Brés | il, portant le chiffre de 960 | | Norway or se reserve |
| reis | | 5 00 | Décret colonial de 26 novemb. 1834. |
| Piastre Decaen | , de l'ile de France | 5 00 | 20 2311221 10041 |
| W 93 | Roupie sicca | 2 50 | Tarifdu 8 mai 1815. |
| | Roupie de Madras | 2 40 | |
| | Roupie du Bengale, sans | | Décret colonial de 26 novemb. 1834. |
| | cordon intérieur ni exté- | 2 40 | AU IIVITED. 1804. |
| | rieur, portant une étoile. | 2 40 | |
| Pièces de l'Inde | NOTA. Les subdivisions de la roupie de Madras et de la roupie du Bengale sont ad- mises d'après is valeur qu'el- ies représentent comparative- ment su tanz fisé dégalement pour l'une et l'autre roupie. | | |
| 1 | Roupie d'Arcate | 9 972 | |
| | Fanon | 0 333 | |

Figure 1 - Extrait du tarif des monnaies circulant à l'île Bourbon (ROSAMEL 1838) : les pièces d'argent.

- 3. Les monnaies étrangères ayant eu un cours légal forcé par les autorités. Ainsi les *cash* indiens autorisés à circuler pendant le blocus des anglais en 1810 et les kreutzers autrichiens démonétisés introduits en 1859 par de Kervéguen pour payer ses engagés indiens.
- 4. Enfin, les monnaies locales, frappées pour la colonie et qui portent (ou pas) les mentions « Bourbon », « Bonaparte » ou « Réunion ».

Ce long rappel sur la complexe histoire de la circulation monétaire à La Réunion est paru indispensable pour bien comprendre comment la monnaie, décrite ci-après, a pu arriver dans le médaillier du Musée historique de Villèle et pourquoi elle a été identifiée comme un «Fanon de Pondichéry».

Le Musée historique de Villèle « est établi dans une grande demeure où vécut Madame Desbassayns, grand propriétaire terrien et esclavagiste de l'histoire de l'île à l'époque où elle s'appelait encore Bourbon et n'était qu'une colonie française. Les collections de cet établissement géré par le Département de La Réunion comprennent le mobilier ainsi que de nombreux objets du quotidien d'autrefois⁴». Le Musée a été inauguré en 1976 et est le premier musée créé après la départementalisation de l'île.

4. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_historique_de_Vill%C3%A8le [consulté le 30/12/2020].

Sur le site Internet du Musée, on accède à l'historique du musée et de ses collections⁵. Mais on n'y trouve malheureusement rien sur l'origine de sa petite collection de 19 monnaies (18 monnaies et une « manille » type du « Grand-Bassam »)⁶. Chaque monnaie est accompagnée d'une fiche d'identification. Cette petite collection, par sa diversité, est malgré tout assez représentative de la circulation monétaire dans l'île dans la période 1665-1879 : monnaies françaises, monnaies coloniales françaises, monnaies étrangères. Seules les monnaies « locales » sont peu représentées avec seulement une piastre « Decaen ».

C'est la monnaie référencée 1991.33.7, identifiée comme un «Fanon de Pondichéry» qui a attiré mon attention⁷. Elle est en argent, son diamètre est de 17 mm, son poids n'est pas donné. La description de l'avers et du revers n'est pas donnée. Elle paraît avoir été aplatie. La notice indique avec raison :

«Au XVIIIe siècle, les monnaies qui circulent à Bourbon sont de différentes provenances; nombreux apports numéraires des forbans en piastre et réaux, des pièces de 1 et 2 sous frappées à Pondichéry et des piastres et des deniers envoyés à plusieurs reprises par la compagnie des Indes. C'est un nouveau gouverneur, Lenoir, qui prend la décision d'introduire en grande quantité le fanon et la pagode d'or frappés à Pondichéry. Ces pièces qui circulent ont un cours fixe et permettent à la compagnie des Indes de mieux évaluer le coût des marchandises nécessaires aux habitants de la colonie.»

À l'occasion d'une rencontre très enrichissante avec monsieur Jean Barbier, Conservateur du Musée de Villèle, qui nous a permis de voir les monnaies conservées, on a pu constater que sa collection compte bien plus que les 18 monnaies présentées sur le site Internet. J'ai pu examiner la monnaie et connaître sa provenance. Elle pèse 1,33 g et provient de l'achat, en 1991, par l'intermédiaire de monsieur William Puymirat, courtier en antiquités, d'un petit lot de monnaies contenant des fanons de Pondichery et au moins cinq monnaies du même type que celle examinée. Contacté, monsieur Puymirat se rappelle que ces monnaies venaient de l'île Maurice et qu'il les avait achetées lors d'une vente à l'encan.

Il faut alors se rappeler que l'île Maurice-île de France, abandonnée par les Hollandais en 1712, fut récupérée par les Français à partir de 1715 et qu'elle devint colonie principale à partir de 1735, supplantant l'île Bourbon; et qu'elle resta française jusqu'à sa conquête par les Anglais en 1810.

Jusque-là, il n'y a pas à s'étonner, les fanons frappés à Pondichéry sont connus. Ils ont circulé à l'île de France ainsi qu'à Bourbon. Ils sont de plusieurs types. Ils ont été décrits et répertoriés dans leurs ouvrages par Ernest Zay, Jean Mazard et Jean Lecompte⁸.

Il est dès lors très facile de comprendre pourquoi la monnaie du médaillier du Musée (figure 2) a été identifiée comme un fanon de Pondichéry : par analogie avec le fanon de Louis XIV qui présente également une seule et unique fleur de lis à l'avers (figure 3), et tout aussi simplement avec tous les fanons de Pondichéry qui présentent également des fleurs de lis.

- 5. www.musee-villele.re/fr/accueil [consulté le 30/12/2020].
- 6. www.musee-villele.re/fr/search-notice?q=monnaie [consulté le 30/12/2020].
- 7. www.musee-villele.re/fr/search-notice/detail/1991-33-7-fanon-e20ba [consulté le 30/12/2020].
- 8. ZAY 1892, p. 274-277; MAZARD 1953, p. 44-47, 139-140 + planche II; LECOMPTE 2007, p. 356-359.



Figures 2-4 - Monnaie 1991.33.7 (© Musée de Villèle ; × 2) ; Fanon de Pondichéry (LECOMPTE 2007, p. 356, nº 15 ; × 2) ; Denier municipal de Strasbourg, type au lis biface (× 2).

Cette identification est compatible avec l'histoire complexe de la circulation monétaire à l'île Maurice et à la Réunion ; elle l'est également au regard de la chronologie : des fanons de ce type ont pu circuler aussi bien à l'île de France qu'à Bourbon. Cette identification et cette attribution ont sans doute été renforcées par comparaison avec une autre monnaie du médailler, n° 1991.33.6°, qui fait partie du même lot et qui, elle, bien qu'usée, d'une frappe fruste et qui semble également avoir été aplatie, rendue lisse, est bien un fanon ou un double-fanon (et pas un demi-fanon) de Pondichéry 10 .

Mais cette identification ne satisfait pas un numismate. Car s'il paraît logique que cette monnaie ait pu circuler à l'île de France et à Bourbon (et pourquoi pas aux Indes) comme un fanon de Pondichéry au cours du XVIIIe siècle, il est bien évident qu'il ne s'agit absolument pas d'une telle pièce!

Cette monnaie est en fait un denier municipal de Strasbourg dit « au lis biface » (figure 4). Une monnaie qui aurait été frappée dans les années 1330-1400. Si cela paraît étonnant, c'est méconnaître l'étude de Paul Gehrlein sur ce monnayage. Dans celle-ci, on apprend que ces deniers au lis ont régné « sur toute la région économique de Strasbourg » entre 1336 et 1718, « avant que la ville ne perde son droit de monnayage, à la suite de la rupture du contrat par Louis XV¹¹ », que ce type de denier est alors appelé denier « sur croix de Malte¹² » et qu'il aurait été frappé de 1393 à 1722 (figure 5).

^{9.} www.musee-villele.re/fr/search-notice/detail/1991-33-6-1-2-f-f48dc [consulté le 30/12/2020].

^{10.} LECOMPTE 2007, p. 358, no 26-2e type ou no 27.

^{11.} GEHRLEIN 1990, p. 47.

^{12.} GEHRLEIN 1990, p. 46.

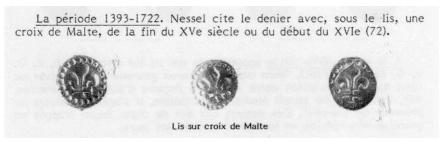


Figure 5 - Extrait de GEHRLEIN 1990, p. 46.

Ainsi, si ce type de monnayage a été frappé jusqu'en 1722, il est tout à fait possible que des deniers se soient retrouvés dans la bourse d'un marchand ou d'un marin. C'est probablement ainsi qu'ils sont arrivés dans l'océan Indien, à l'île de France, à Bourbon ou aux Indes et qu'ils ont été, pour ainsi dire « recyclés » en fanons de Pondichéry pour leur ressemblance et pris logiquement comme tel par la personne qui a mené le classement, l'identification et la rédaction des notices du Musée. Ce qui est aussi valable pour les autres exemplaires mélangés avec des fanons dans la collection du Musée.

C'est un bel exemple d'un réemploi d'une monnaie démonétisée pour servir à nouveau dans un autre contexte. Elle témoigne d'une époque de « petits arrangements » et de système D dans un contexte de constante pénurie monétaire. Elles témoignent aussi de l'ingéniosité de celui qui les a « recyclées » pour les utiliser dans le contexte local de la circulation des monnaies de Pondichéry à l'île de France ou à Bourbon!

Bibliographie

ROSAMEL 1838 : M. le Vice-Amiral De ROSAMEL, Notices statistiques sur les Colonies Françaises, Seconde partie, Bourbon-Guyane Française, Paris, 1838.

Gehrlein 1990 : P. Gehrlein, Les deniers muets de la ville de Strasbourg, Études Haguenoviennes, t. XVI, 1990.

LECOMPTE 2007: J. LECOMPTE, Monnaies et jetons des Colonies Françaises, Monaco, 2007.

MAZARD 1953 : J. MAZARD, Histoire monétaire et numismatique des Colonies et de l'Union Française 1670-1952. Paris. 1953.

RYCKEBUSCH 1983 : J. RYCKEBUSCH, 1ère Exposition Numismatique de la Réunion, Saint-Denis, 1983. ZAY 1892 : E. ZAY, Histoire monétaire des Colonies Françaises : d'après les documents officiels, Paris, 1892.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2020

Présidence : M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents à la visioconférence: M^{mes} et MM. M. Amandry, J. Artru, P. Baubeau, S. Berger, G. Blanchet, M. Bompaire, Fr. de Callataÿ, L. Calmels, K. Charrier, Th. Faucher, Ph. Ganne, L. Gianazza, St. Gustave, P.-O. Hochard, A. Hostein, M.-L. Le Brazidec, O. Michel, S. Nieto-Pelletier, F. Pilon, R. Prot, P. Requier, L. Schmitt, A. Suspène, Br. Upchurch, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invité(e)s: M. A. Manas, M^{mes} I. Alexopoulou, P. Vignaud.

 $Excus\acute{e}(e)s: MM.$ Chr. Charlet, O. Charlet, J. Dharmadhikari, J.-P. Garnier, G. Gautier, J. Jambu, M^{me} S. de Turckheim-Pey.

BSFN

Aucun procès-verbal n'est soumis au vote ce mois-ci.

Élections

Huit nouvelles candidatures sont soumises au vote de l'assemblée: celles de M. Mathieu Bidaux, M^{me} Sabrina Boussahra, M. Andrea Casoli, M. Bruno Collin, M. Axel Jürging, M. Robert Nagy, M. Augustin Roche-Lévêque et M^{me} Pauline Vignaud. Tous sont élus membre correspondant à l'unanimité.

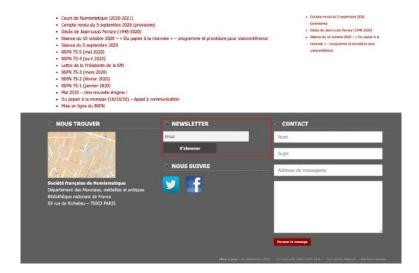
Candidatures

Deux candidatures sont présentées à l'assemblée :

- M. Arnaud Manas, directeur du service du patrimoine historique et des archives de la Banque de France et chercheur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Paris (Seine), parrainé par MM. Patrice Baubeau et Jérôme Jambu;
- M. Michel Muszynski, président de l'Association française pour l'Étude du Papiermonnaie (AFEP), de Saint-Marcel (Eure), parrainé par MM. Laurent Schmitt et Jérôme Jambu.

Annonces

La présidente annonce d'une part que les appels à cotisation 2021 ont été envoyés cette semaine et d'autre part que, le contexte sanitaire étant ce qu'il est, la séance ordinaire du 9 janvier prochain se fera de nouveau par visioconférence. Elle précise que les codes d'accès à la séance seront donnés ultérieurement par le biais de la liste de diffusion en lien avec la *Newsletter* de la SFN. Elle invite donc les membres qui ne sont pas inscrits à la *Newsletter* à le faire.



emplacement où saisir son adresse mail pour s'abonner

Elle forme des vœux pour que les séances suivantes se tiennent comme avant la pandémie.

Elle a également le plaisir d'annoncer que M^{me} Cécile Morrisson a été élue *Honorary Life Fellow* de l'American Numismatic Society (ANS, New York) en octobre dernier.

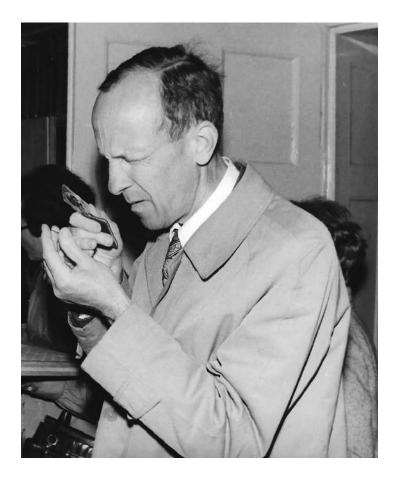
M. Patrice Baubeau présente ensuite le lauréat du prix Ithaque-Marquet 2020, décerné par la Fondation du même nom à l'auteur d'un mémoire d'histoire économique moderne ou contemporaine. Il s'agit cette année de M. Hugo Carlier, pour son Mémoire de master 2 intitulé « Négocier la souveraineté monétaire sous la Troisième République. La monnaie métallique dans l'empire colonial français (1879-1939) »; le Prix Ithaque-Marquet financera la publication de ce travail. L'an dernier, le Prix Ithaque-Marquet avait déjà couronné une recherche menée en Master 2 sur un sujet de numismatique, celle de M^{me} Juliette Françoise sur les Mascareignes au XVIII^e siècle, qui est sous presse.

M. Marc Bompaire annonce la soutenance de la thèse de M. Vincent Borrel, intitulée « Évolutions, circulations monétaires médiévales sur l'espace du royaume de Bourgogne-Provence ou royaume d'Arles et de Vienne (Haut Moyen Âge, Moyen Âge central, VIIIe-XIIIe siècles) », préparée sous la co-direction de M. Georges Depeyrot.

Nécrologie

La SFN a appris le décès de trois de nos membres : MM. Jean Duplessy, Lucien Lariche et Nicolas Verzéa. Elle adresse à leurs familles et leurs proches ses sincères condoléances.

Jean DUPLESSY (1929-2020)



Nous avons appris le décès, le 25 novembre, de Jean Duplessy, né le 18 juin 1929. Il était Ingénieur de recherches honoraire au CNRS et avait été attaché au Cabinet des médailles depuis la fin des années 1950 (je n'ai pas la date précise) et jusqu'en 1994, où, le 9 avril, à l'occasion de son départ en retraite, une journée d'hommage avait été organisée en son honneur par la SFN. Les actes de cette journée qui figurent dans le *BSFN* comprennent une précieuse bibliographie de ses travaux jusqu'à cette date (176 notices). En effet, président d'honneur de la SENA, il avait été très actif à la SFN également comme en témoignent de nombreuses publications dans le *BSFN* et la *RN* et il avait siégé au bureau de la SFN de 1982 à 1989.

Il avait soutenu en 1958 un diplôme de l'EPHE qui portait sur une édition du roman de Jehan de Lanson qu'il avait publiée en 2004 aux éditions du Léopard d'or, bien connues des numismates¹³. Il s'agit d'un roman de 6204 vers datable du premier tiers du XIII^e siècle et ce travail illustre un aspect des recherches de Jean Duplessy moins connu que ses travaux numismatiques.

Dans cette discipline, il avait été disciple et auditeur des conférences de Jean Lafaurie, à partir d'une date qui se situe après l'année 1952-1953 où il n'apparaît pas encore parmi ses auditeurs et au plus tard en 1955-1956 où, comme le précise le compte-rendu publié dans l'annuaire 1956, p. 55 : « M. Duplessy a été chargé d'établir le relevé des mentions de monnaies arabes dans les textes médiévaux ». Jean Duplessy en a tiré son premier article¹⁴, un article qui est demeuré pendant plus de cinquante ans une référence dans ce domaine de recherche et a valu d'emblée à Jean Duplessy une solide notoriété et des contacts internationaux avec des collègues britanniques comme John Brand, Nick Mayhew ou Michael Metcalf avec lequel il a publié en 1962 le trésor de Samos, dans la *Revue belge de numismatique*. Il convient à ce propos de rappeler combien Jean Duplessy était attaché aux liens qu'il avait noués et cultivés avec la Belgique. Il avait également participé à plusieurs Congrès internationaux et contribué au *Survey of Numismatic research*.

La lecture du volume suivant de l'Annuaire de l'EPHE pour les conférences de Jean Lafaurie de 1957-1958 inaugure un autre chapitre des travaux dans lesquels il s'est illustré: «M. Jean Duplessy, élève diplômé, ... collabore à un répertoire des enfouissements de monnaies médiévales et modernes...». C'est seulement en 1985 et 1995 qu'ont été publiés les deux volumes issus de ce projet: Les trésors médiévaux et modernes découverts en France, I. 751-1224, II. 1224-1385, (prix Duchalais de l'AIBL). Pour la période suivante, à partir de 1385, le Cabinet des Médailles conserve le «Fichier Duplessy» des notices correspondant aux trésors postérieurs.

Jean Duplessy est en effet connu du plus large public des numismates par des livres qui sont des ouvrages de référence de la numismatique française: Les monnaies françaises royales, 2 volumes 1989, (2º édition en 1999) et Les monnaies françaises féodales, 2 volumes parus en 2004 et 2010, laissant toutefois le programme de publication inachevé. C'est assez logiquement à des points permettant de préciser et d'affiner les classements proposés dans ses ouvrages que Jean Duplessy a consacré ses dernières publications dans notre Bulletin, encore nombreuses (une quinzaine) dans les années 1995-2005 et plus isolées ensuite jusqu'en 2006 et 2011, et il lui arrivait de défendre ses positions sur un tour parfois polémique. Ceux qui l'ont approché garderont le souvenir de sa haute stature qui sous un abord parfois abrupt permettait de découvrir un caractère affable et passionné par notre discipline et les belles découvertes qu'elle permet. On me permettra de reprendre pour conclure en l'appliquant au paradis des numismates, l'explicit du roman de Jehan de Lanson:

Explicit li rommans Jehan de Lanson ... qu'en paradis soies devant Dieu coroné Et moi avecques vos que n'i soie obliez.

Marc Bompaire

- 13. Jehan de Lançon, chanson de geste du XIII^e siècle, publiée par Jean Duplessy, Paris, Le Léopard d'Or, 2004. 251 p.
- 14. J. Duplessy, La circulation des monnaies arabes en Europe occidentale du VIIIe au XIIIe siècles, RN, 1956, p. 101-163.

Communications

MM. Michel Amandry, Fabien Pilon, Baptiste Panouillot et Jean-Pierre Garnier, puis Olivier Michel, Fabien Pilon avec Baptiste Panouillot et enfin Thomas Faucher présentent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée et donne rendez-vous à nos membres l'année prochaine, pour la séance ordinaire du 9 janvier tout en leur souhaitant par avance d'agréables fêtes de Noël et de fin d'année.



TARIFS POUR 2020

| Membres correspondants (France et étranger) | 28 € |
|---|--------|
| Membres titulaires | 37 € |
| Institutionnels et membres assimilés | 37 € |
| Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif) | 2 € |
| Droit de première inscription | 8 € |
| Abonnement au BSFN | |
| Membres de la SFN | |
| France | |
| Étranger | 37 € |
| Non membres de la SFN | |
| France | |
| Étranger | |
| Vente au numéro | 5 € |
| Changement d'adresse | 1,50 € |
| | |

Compte bancaire BRED Paris Bourse Code BIC BRED FRPPXXX

N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique 10 numéros par an — ISSN 0037-9344 N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

